

Pour vider la question du tabac québécois

(Suite de troisième page)
 élevés, plus la contrebande pro-
 gresse. Par contre, l'on se rap-
 pelle, que lorsque les droits d'ac-
 cise étaient jadis très bas, au Ca-
 nada, non seulement il ne se fai-
 sait alors que peu ou pas de con-
 trebande, mais encore, il ne se dé-
 taillait presque pas de tabac en
 feuilles; il y avait alors une ple-
 thore de paquets et de boîtes de
 tabacs manufacturés.

D'où il suit qu'une diminution
 des droits d'accise augmenteraient
 la consommation du tabac manu-
 facturé, au détriment de celle de
 la feuille.

b). Nous avons ensuite suggéré
 de faire imposer un droit d'accise
 de 10 cents la livre, sur le tabac
 brut vendu en détail.

Nous entendons par là, tout
 tabac détaillé en feuilles, soit par
 des colporteurs, — fussent-ils ou
 non, producteurs, — soit par des
 marchands ou par toute autre
 personne. Loin de nous l'idée de
 vouloir faire imposer un droit
 d'accise quelconque sur le tabac
 vendu en gros, soit par le produc-
 teur ou manipulateur (rehandier),
 ou à l'industriel, ou soit par le
 manipulateur à celui-ci.

En d'autres termes et pour
 préciser davantage, nous suggérons
 que le consommateur ait à payer
 un droit d'accise uniforme de 10
 cents la livre, sur tout tabac à pi-
 pe qu'il achètera à l'état brut ou
 manufacturé. Dans le cas du ta-
 bac brut, c'est le détaillant, —
 qu'il soit colporteur ou marchand,
 — qui devra apposer le timbre,
 tout comme est tenu de faire l'in-
 dustriel, sur son tabac manufactu-
 ré.

Et ne s'agit donc pas, comme
 d'aucuns l'ont prétendu, de faire
 imposer un droit d'accise de 10
 cents la livre, sur le tabac brut
 qui entrera à la fabrique, mais
 bien seulement sur le produit ma-
 nufacturé qui en sortira. Encore

moins pourrait-il être question
 d'en imposer sur le tabac brut qui
 entrera au sortir des entrepôts
 d'un manipulateur ou d'une coopé-
 rative, puisqu'il ne fera qu'y
 passer en transit (à moins tou-
 tefois, qu'il ne leur prenne la fan-
 taisie de se mettre à faire le com-
 merce en détail, plutôt qu'en
 gros).

Cette mise à point faite, nous
 affirmons et soutenons que l'im-
 position d'un droit d'accise de 10
 cents la livre, sur le tabac brut
 vendu en détail, aurait pour effet:
 1. d'inciter et d'amener la gran-
 de industrie à s'intéresser davan-
 tage à l'utilisation du tabac qué-
 bécois.

En effet, l'intérêt ou la perspec-
 tive de bénéfices à réaliser, est le
 mobile des activités de l'industrie.
 Et le développement de la cultu-
 re du tabac dans Québec et Onta-
 rio, fut précisément dû à un con-
 flit d'intérêts survenu — vers
 1898 — entre deux puissantes in-
 dustries rivales.

Depuis lors, les activités de la
 grande firme industrielle qui fut
 la promotrice de ce développe-
 ment, furent surtout concentrées
 dans l'Ontario, d'abord à cause de
 la nature et de la qualité du ta-
 bac qu'on y produit, et ensuite
 parce qu'elle n'y rencontre pas,
 comme dans Québec, la concu-
 rence du commerce de détail de la
 feuille. Comme question de fait,
 la grande industrie ne s'alimente
 presque pas chez nous et ce qui
 le prouve bien, c'est que sur un
 total de 37 millions de livres de
 tabac manufacturé, au Canada, en
 1927, tout au plus 4 millions, soit
 10,8 p. c. était du tabac québécois
 et encore, faudrait-il en déduire
 un fort pourcentage qui fut ab-
 sorbé par la petite industrie loca-
 le. Et si elle ne s'intéresse pas
 davantage à notre production,
 c'est non seulement parce que
 celle-ci n'est pas conforme aux

Coupons --- Coupons

Soie a Robes (Walker Silk);
 Kasha; Flanellettes; Broad-
 cloth; Coton circulaire pour
 oreillers et draps, etc. Coton
 extra bonne qualité. Etoffes
 à Habits (Coupons échantil-
 lons 9 x 27). Fil à coudre 8c
 le rouleau. En mains, échan-
 tillons de toutes sortes.
 Spécialité: Marchandises
 pour enfants.
 Tweed pâles pour Costumes
 double largeur (16 patrons
 différents). Valeur \$5.00
 pour \$1.95 la verge.
 COUPONS de tweeds pure
 laine, 1/2 verge à 5 verges à
 très bas prix.

MAGASIN DE COUPONS
 (2ème étage)
 J. CLAUDE BARRETTE,
 36, rue Notre-Dame, Joliette

exigences commerciales et indus-
 trielles, mais encore, parce que le
 tabac manufacturé étant seul im-
 posé et les consommateurs qué-
 bécois fumant surtout du tabac
 brut, il s'ensuit que les possibi-
 lités de bénéfice ne sont pas assez
 grandes pour l'inciter à absorber
 et manufacturer les 8 millions de
 livres de tabac brut qu'on utilise
 annuellement, pour la pipe, dans
 Québec.

Aussi longtemps, donc, que les
 droits d'accise sur le tabac manu-
 facturé, coûteront plus cher, par
 livre, que le prix moyen payé au
 producteur pour son tabac brut et
 tant que le tabac détaillé en feuil-
 les n'aura pas été soumis aux mê-
 mes droits d'accise que celui ma-
 nufacturé, la grande industrie, —
 à cause de son caractère net-
 tement spéculatif, — se désinté-
 ssera de plus en plus de notre pro-
 duction; car son intérêt véritable,
 est de continuer à nous habiter,
 — comme elle le fait avec succès,
 de concert avec les commerçants
 québécois de tabacs ontariens, —
 à fumer les tabacs gras ontariens
 et américains qu'elle manufactu-
 re chez nous.

Puisqu'elle n'a pas besoin de
 notre production et que nous ac-
 quiessons à transformer et lui créer
 de la demande, c'est à nous de
 prendre les moyens de l'y intéres-
 ser.

Or, étant donné que la concu-
 rence du tabac en feuilles est une
 des raisons pour lesquelles la
 grande industrie ne s'intéresse
 presque pas à notre production et
 que l'imposition d'un droit d'ac-
 cise uniforme sur les tabacs à pi-
 pe manufacturés ou en feuilles
 annulerait cette concurrence
 nous avons raison de soutenir que
 cette mesure aurait pour effet
 d'inciter et d'amener la grande in-
 dustrie à s'intéresser à l'utilisa-
 tion du tabac québécois.

Au reste, cette mesure n'est que
 le complément logique des deux
 précédentes. En effet, en dimi-
 nuant de moitié les droits d'ac-
 cise, l'on frappe d'une pierre, deux
 coups, c'est-à-dire, que l'on pro-
 tège notre production contre la
 concurrence étrangère et que l'on
 protège l'industrie contre la con-
 currence de la contrebande; enfin,
 en imposant des droits d'accise
 uniformes, l'on protège l'indus-
 trie contre la concurrence du ta-
 bac détaillé en feuilles.

2. d'empêcher les tabacs ontari-
 ens de qualité inférieure, d'en-
 trer sur les marchés québécois.

Nous avons vu précédemment
 que l'excédent des tabacs ontari-
 ens non exportés ou non absorbés
 par l'industrie, sont fortement
 vendus dans notre province; à
 n'importe quel prix, parce qu'en
 dehors d'elle et des centres cana-
 diens-français établis dans les
 autres provinces, il ne se consom-
 me pas de tabac en feuilles.

Ces déchets de tabacs ne sau-
 raient être exportés en Angleter-
 re, parce que les importateurs an-
 glais sont dans l'impossibilité
 commerciale de vendre des ta-

bacs de cette qualité ou des ta-
 bacs à bas prix. En effet, à sup-
 poser qu'un commerçant d'Angle-
 terre y importerait du tabac cana-
 dien qu'il aurait payé 5 cents la
 livre, dans l'Ontario ou Québec,
 il serait obligé de le revendre 51 fois
 plus cher qu'il ne l'aurait payé,
 et ce à cause surtout des droits
 d'accise qui y sont de 32 ou la li-
 vre. C'est bien là, d'ailleurs, ce à
 quoi M. Watson fait allusion sur
 la fin de sa lettre.

En vertu du même principe com-
 mercial et industriel, ces déchets
 ontariens ne sauraient être non
 plus manufacturés dans la pro-
 vince de Québec, pas plus qu'ils
 ne le sont dans celle d'Ontario;
 parce que lui fussent-ils offerts
 au prix de 5 cents la livre, qu'un
 manufacturier d'affaires ne con-
 sentirait pas à payer 20 cents la li-
 vre de droits d'accise, sur un pro-
 duit qu'il devra vendre ensuite 6
 fois plus cher que sa valeur. En
 d'autres termes, les produits de
 mauvaise qualité ne peuvent pas
 commander de hauts prix. Et c'est
 pourquoi, un tabac payé 50 cents
 la livre, doit être vendu, en An-
 gleterre, 6 fois plus cher que son
 prix d'achat et, en Canada, 17
 fois, seulement (jobbers price).

Ne pouvant être ni exporté, ni
 manufacturé, ce tabac est vendu,
 pour le prix trouvé, dans la pro-
 vince de Québec.

Or, il est évident que si l'on fai-
 sait imposer un droit d'accise de
 10 cents la livre, sur le tabac brut
 vendu en détail, qu'il deviendrait
 impossible de le vendre dans la
 province de Québec, et ce, pour les
 raisons mentionnées ci-dessus,
 dans les paragraphes 1 et 2.

Il s'ensuit donc que cette me-
 sure aurait pour effet de protéger
 notre production, contre la
 concurrence des tabacs ontariens
 de qualité inférieure.

CONCLUSION

Au cours de cette étude qui fut
 forcément plus longue que je ne
 l'aurais voulu, je crois avoir dé-
 montré, — à la satisfaction du
 lecteur désintéressé et impartial,
 — le bien-fondé de mes asser-
 tions.

Je ne prétends pas à l'infaillibi-
 lité; il est de la nature humaine
 de se tromper. Mais avant d'ad-
 mettre que je fais erreur dans l'ori-
 entation que mes fonctions m'obli-
 gent de donner aux planteurs,
 j'ai cru devoir exposer les faits
 et les principes sur lesquels j'appuie
 mes avancés, afin que, s'il
 en est qui persistent à les con-
 tester, ils puissent au moins com-
 mencer par préciser ce en quoi je

me trompe et le prouver.

Jusqu'à preuve du contraire, je
 demeure convaincu que l'avenir
 de cette production, comme celui
 de toutes les productions agrico-
 les du reste, ne peut être assuré
 qu'à la condition qu'elle soit amé-
 liorée, commercialisée et indus-
 tralisée.

L'améliorer relève exclusive-
 ment des planteurs. La commer-
 cialisation peut relever soit des plan-
 teurs en coopération, soit des ma-
 nipulateurs. Si les premiers ne
 voient pas jour de se grouper en
 coopératives, à cet effet, que les
 derniers, dans l'intérêt même de
 leur commerce, se réunissent, ad-
 optent et fassent établir un stan-
 dard officiel et demandent la no-
 mination d'inspecteurs.

L'industrialiser relève exclusi-
 vement de l'industrie et particu-
 lièrement de la grande; i. parce que
 c'est elle qui tend le plus au dé-
 veloppement des marchés, ayant
 besoin de plus grands débouchés
 que la petite; 2. parce que c'est
 elle qui est le plus en mesure de
 faire entrer nos tabacs à pipe en
 mélange avec les tabacs gras,
 comme cela se pratique dans
 maints pays, où l'on ne fume pas
 autre chose que les mélanges dits
 "scaperlati" chez les peuples
 d'origine latine.

Mais intéresser la grande in-
 dustrie à notre production, relève
 à la fois des planteurs et des
 pouvoirs publics, puisque pour l'y
 intéresser, il faudrait améliorer
 et commercialiser notre tabac d'a-
 bord, diminuer et uniformiser en-
 suite, les droits d'accise.

Voilà, en résumé, les suggestions
 que nous vous faites et faisons
 encore aux planteurs de tabacs du
 district nord de Montréal. Elles
 nous sont inspirées par le très vif
 désir que nous éprouvons de leur
 être utile et de bien remplir, vis-
 à-vis d'eux, notre devoir d'office.

Il se peut que ces suggestions
 soient de nature à contrarier les
 intérêts de ceux qui introduisent,
 dans Québec, du tabac ontarien et
 étranger; mais notre devoir est de
 prendre et de défendre les inté-
 rêts des planteurs québécois et
 non de ceux du dehors.

Je ne saurais terminer cette é-
 tude, sans remercier mes contra-
 dicteurs de m'avoir procuré une
 occasion de plus d'exposer aux
 planteurs, les suggestions qui
 leur sont faites depuis longtemps
 par les officiels qui ont charge de
 les conseiller, de même que les
 raisons qui les justifient. Lors de
 la dernière exposition de St-Jac-
 ques, nous avions offert de faire
 donner des conférences, sur ce

L'Amateur de fins thés trouve tout ce
 qu'il recherche—force, arôme et saveur
 —et ce à un prix minime (38c. la 1/2 lb.)
 —dans

LE THÉ VERT "SALADA"

sujet, dans toutes les paroisses
 du comté de Montcalm, où se
 trouvaient des membres de l'asso-
 ciation, et ce, afin que tous fus-
 sent unanimes à signer une re-
 quête au gouvernement fédéral,
 dans le sens de nos suggestions.
 Comme notre offre est restée sans
 acceptation et qu'il est de nos at-
 tributions de proposer et non pas
 de nous imposer, nous ne pûmes
 y donner suite. La publicité don-
 née à cette étude remplacera très
 avantageusement toutes les con-
 férences que nous aurions pu faire,
 d'abord parce que les paroles
 s'évalent et que les écrits res-
 tentent, et ensuite à cause du plus
 grand nombre de planteurs que
 nous atteindrions ainsi.

Et maintenant, MM. les plan-
 teurs, libre à vous de faire ce que
 vous voudrez de ces suggestions.
 Si vous les accueillez favorable-
 ment et entendez leur donner suite,
 nous serons très heureux de vous
 seconder dans vos démarches.

—A ta place je n'épouserai
 pas ce garçon-là, Ethel il est dis-
 sipé.
 —Possible, mais sa fortune ne
 l'est pas.

FORTUNE INTACTE

J. H. LAVOIE,
 Chef du Service de l'Horticulture,
 Québec, le 22 mai 1928.

Gaston Nolin
 Président

CORPORATION D'OBLIGATIONS Ltée

Obligations et Assurances

120, RUE ST-JACQUES, suite 311 MONTREAL.

W. A. JACQUES, REPRESENTANT
 TEL. 588. CASIER 549. JOLIETTE

CARTES PROFESSIONNELLES

Dr PHILIPPE PANNETON

Spécialiste des maladies des yeux, des oreilles,
 du nez et de la gorge.

Assistant à l'hôpital Notre-Dame de Montréal; pendant trois ans
 dans les services des hôpitaux français.

Consultation tous les samedis de 10 heures à 4
 à l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette.

Adresse à Montréal: 3553, Avenue du Parc.

Tél. Bureau: 98 Boîte Postale: 968
 Réa. Privée: 397

J.-BTE FONTAINE

Courtier d'assurances

FEU — VIE — ACCIDENTS — RESPONSABILITÉ
 PATRONALE.

Représentant des meilleures compagnies canadiennes, amé-
 ricaines et anglaises.

83, RUE ST-PAUL, JOLIETTE, QUE.
 Informations fournies avec plaisir sur tous genres d'as-
 surances.

J. A. PIETTE ALEX. RIVEST
 (Rue, Tél. 464.)

PIETTE & RIVEST

AVOCATS

DRIT MUNICIPAL ET SCOLAIRE

BUREAUX

38 RUE NOTRE-DAME Tél. 158. JOLIETTE, QUE.

Tél. 501 Bureau: 9 Notre-Dame

IMPORTANT

ARGENT A PRETER SUR FERMES, SUR PROPRIETES
 ET SUR DEBENTURES \$200,000.00. NOUS ACHETONS
 TOUTES DEBENTURES ET HYPOTHEQUES... ECHAN-
 GEONS VOS DEBENTURES ET VOS ACTIONS DE TOUTES
 COMPAGNIES... ET VOTRE ARGENT PRETE EN 1re HY-
 POTHEQUE 4 1/2%.

RENE L GUILBAULT. B.A.L.L.L.
 NOTAIRE A JOLIETTE.

Voulez-vous une protection parfaite ???
 Si oui, placez vos assurances par l'entremise

J. Conrad Perrault

Courtier en assurances générales. — Syndic en faillites
 Propriétaire des bureaux de M. Hildège St-Georges et de
 feu Wilfrid St-Georges

69, Notre-Dame. JOLIETTE

Province of Quebec
 District de Joliette
 No. 2215

SUPERIOR COURT

DAME EMMA GRENIER, wife
 common as to property of JO-
 SEPH POIRIER, both of Raw-
 don, district of Joliette.

Plaintiff,

vs
 JOSEPH POIRIER, of the village
 of Rawdon, district of Joliette,
 Defendant.

An action in separation as to
 property has been taken against
 the defendant in this case.
 Joliette, 16th May, 1928.

ROMEO LEBLANC,
 Attorney of Plaintiff.

97 St. James St.,
 Room 405,
 Montreal 4 i. 16M.

Province de Québec
 District de Joliette
 No 2215

COUR SUPERIEURE

DAME EMMA GRENIER, épouse
 commune en biens de JOSEPH
 POIRIER, tous deux de Rawdon,
 district de Joliette,

Demanderesse,

vs
 JOSEPH POIRIER du village de
 Rawdon, district de Joliette,
 Défendeur.

Une action en séparation de
 biens a été intentée contre le dé-
 fendeur dans cette cause.

Joliette, 16 mai 1928.
 ROMEO LEBLANC,
 Procureur de la demanderesse.

97, rue St-Jacques,
 Chambre 405
 Montréal. 16m.47

T'a pas ?

par RACEY



dites simplement—
 "Dawes Black Horse ale,
 s.v.p.!"

MACARONI HIRONDELLE UNE RECETTE DANS CHAQUE PAQUET

Profitez de notre grande vente

MOYENNANT UN ACOMPTE RAISONNABLE, VOUS POUVEZ CHOISIR VOTRE MANTEAU, PAYABLE PAR TERME FACILE SI DESIRE.

C. CORMIER

COSTUMIER POUR DAMES

2, PLACE BOURGET, JOLIETTE

MANTEAUX A PARTIR DE

\$7.50 - 9.00 - 12.00 et plus

UNE VISITE VOUS CONVINGRA.



NOS COURRIERS

SAINT-CALIXTE

(De notre correspondant)

Décès Beauchamp. — Le 2 juin M. le curé J. R. Lavallée chantait les funérailles solennelles de M. Dieudonné Beauchamp, de Tétreaultville, époux de Philomène Boisvert, décédé à l'âge de 63 ans. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses fils René et Arthur, et ses filles Germaine, Thérèse, Yvonne, Eva et Marie-Jeanne.

x x x

Décès Desroches. — Le 29 mai, M. le curé de la paroisse chantait le service de Exilia Beaudry, épouse de M. Jean Desroches, rentier.

La défunte, laisse outre son époux, plusieurs enfants et parents dont sa fille Madame Marcel Thinel, de St-Calixte.

x x x

Communlon solennelle. — La première communion solennelle eut lieu dimanche dernier, à la première messe célébrée par M. le curé Lavallée qui distribua les diplômes d'instruction religieuse, la mairesse et M. Joseph Duval, vingt-cinq enfants ont obtenu

leur diplôme. Un bon nombre de parents ont assisté à cette touchante fête. Tous les enfants portaient des costumes de première communion et étaient sous la direction des maitresses de l'école du village: Milles Duval.

La grand-messe fut chantée par M. l'abbé Omer Valois, vice-chancelier du diocèse, en promenade au presbytère.

x x x

Do passage. — Au presbytère: MM. les curés Hermas Lachapelle curé de St-Emile et Alcide Forest, curé de Chertsey, M. Arsène Lavallée, grand connétable du district de Joliette et sa fille Mlle Eliane.

x x x

Séance. — Lundi soir, le 4 juin plus de 150 personnes assistèrent à une séance dramatique et musicale, donnée par des gens de Montréal. Les auditeurs ont admiré les récitations et les décorations soignées de la salle paroissiale. Les prêtres plus haut mentionnés assistaient à cette soirée le curé Lavallée qui présida par M. le curé. Madame maire, étaient présents ainsi que

les notables de la paroisse.

x x x

La saison. — La saison est plutôt pluvieuse. Les chemins gravelés sont excellents dans la paroisse. Les semences, en retard, avancent cependant. Les touristes commencent à fréquenter nos lacs et à augmenter l'activité de notre village. La pêche en occupe un bon nombre, les uns s'adonnant aux petits poissons des ruisseaux, les autres cherchant les poissons de taille plus avantageuse.

x x x

Tombola. — La grande tombola annuelle se prépare. Elle aura lieu dans la salle paroissiale. Un grand tirage aura lieu en préparation. On compte d'avance sur le dévouement et la générosité des paroissiens et des amis de la paroisse.

ST-JACQUES

(De notre correspondant)

Communlon solennelle. — Dimanche matin eut lieu la communion solennelle des enfants à la

messe de 7 heures qui fut dite par M. le chanoine A. O. Houle, curé. Le sermon fut donné par M. O. Bonin, vicaire. Dans l'après-midi il y eut rénovation des promesses du baptême, collation des diplômes. 31 garçons et 36 filles se préparaient depuis un mois à l'examen final du catéchisme, et leurs efforts furent couronnés de succès.

x x x

Quarante - Heures. — Lundi matin a eu lieu l'ouverture solennelle des Quarante-Heures, présidée par M. G. Racette, curé de Ste-Julienne; voisins prêtres des paroisses voisines sont venus prêter leur concours à ceux de la paroisse pour les séances de confession.

RENSEIGNEMENTS

Si vous désirez un Habit de JEUNE HOMME:

Tweed de couleurs, 3 morceaux \$9.95 à \$15.00.

Un grand SPECIAL: 2 paires de pantalons à \$19.95.

Pour âge de 14 à 20 ans.

Même prix pour une Belle Serge Bleue.

Aussi à \$15.00 pour 3 morceaux tous Pantalons longs.

CHEZ

J. Claude Barrette

34, Notre-Dame, Joliette

LISEZ ET VENEZ

Ce que vous voulez, c'est avoir du NOUVEAU, du BEAU et du BON et PAYER bon marché.

NOUS SOMMES EN POSITION DE FAIRE CELA.

Ce que nous voulons ce n'est pas de nous enrichir d'un seul coup, mais que vous soyez nos clients réguliers. C'est ce que nous voulons et vous êtes capable de le faire.

N'oubliez pas MESDAMES et MESEMOISELLES que nous pouvons vous habiller des pieds à la tête et avec de très belles marchandises.

MESSEIERS venez choisir votre habit, votre chapeaux et tout le linge dont vous avez besoin.

NOUS L'AVONS ET VOUS SEREZ FIERS DE DIRE A VOS AMIS QUE VOUS VOUS ETES HABILLES CHEZ

GEORGES DAHER
19, PLACE BOURGET, JOLIETTE.

En visite. — Le Rvd Père Placide, o. f. m., a donné le sermon à la grand-messe dimanche à l'occasion de la Fête de la Sainte-Trinité.

x x x

Décès. — M. Joseph -Edouard Ecrément, ancien paroissien de Saint-Jacques, est décédé à Montréal mardi dernier, à l'âge de 61 ans; il a été inhumé ici dans cette paroisse jeudi, il laisse dans le deuil son épouse, née Albina Forest, 4 filles et 3 garçons. A la famille en deuil nous offrons nos sympathies.

Xavier Gouger.

Madame Cantara fut regrettée de tous. Elle s'éteignit dans sa quatre-vingtième année.

Bouquets spirituels offerts par Mme Ls Mareil et M. Bourbeau Lefebvre.

Tributs floraux: une couronne fournie par la famille; une gerbe de fleurs fournie par MM. Claude Robillard, Omer Ducloux, Alfred Tremblay, Ernest Prévost, Albert Lefrançois, Alfred Sigouin, Emile Bernier, Policarpe Girard, Joseph Beaulieu, Roméo Rivard, Hélie Thériault, Jim Calaham, Fr. Brudeau, Romulus Desrosiers. Nos sympathies à la famille en deuil.

de Marie pour le beau chant qu'elles ont fait durant ce mois.

x x x

Le 31 mai, Mlle Léopoldine Bertrand quittait sa famille pour se rendre à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette où elle a subi une opération pour l'appendicite. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

x x x

Râfle. — M. H. Gaudet, vicaire de la paroisse, est à organiser une râfle au profit de l'église.

Pour la réussite de cette oeuvre il espère beaucoup de dévouement de la part des jeunes gens et des enfants de Marie.

x x x

Mariages. — Deux mariages ont été célébrés dans notre paroisse cette semaine:

M. Philippe Beauchamp de Mascouche à Mlle Elodia Vézina. Les témoins étaient MM. Trefflé Beauchamp et Thomas Vézina, parents des mariés.

M. l'abbé Jos. Perreault bénissait le mariage de sa nièce, Mlle Marie-Rose Perreault, fille de M. Ferdinand Perreault, avec M. Hector Rivest, fils de feu Joseph Rivest.

x x x

Va et vient. — M. Arthur Dumont de Montréal a passé un mois dans notre paroisse afin de refaire sa santé.

x x x

MM. Jean Durand, Roméo Lamarche, Albert Brouillet, de Montréal, visitaient leurs parents et amis, dimanche dernier.

x x x

Mme Joseph Robillard est en promenade chez sa mère Mme Adolphe Collin de Joliette.

x x x

Mlle Brigitte Lachapelle l'invitée de sa soeur, Madame Joséphine Roch de St-Henri de Mascouche.

St-Michel des Saints

(De notre Correspondant)

Dimanche 27 mai avait lieu la communion solennelle de 36 enfants. Les cérémonies du matin et de l'après-midi furent des plus imposantes.

L'acte de consécration au Sacré-Coeur fut lu par Martial Plante. L'acte de consécration à la Sainte Vierge fut lu par Anna-Marie Denis.

Les Enfants de Marie de la paroisse ont su rehausser la fête par l'exécution de jolis cantiques aux cérémonies.

x x x

M. Alfred Desrosiers, M. et Mme Hector Desrosiers, ainsi que Mlle Estelle Normand de Montréal, sont de passage à St-Michel ces jours-ci.

x x x

M. et Mme David Champoux, MM. Hormisdas Champoux, Ermeus Labrèche, Léo Bellerose, et Auguste Ferland de Montréal sont venus visiter leurs parents, dimanche dernier.

x x x

Feu Mme Vve T. Cantara. — Nous annonçons avec regret la mort de Mme Vve Théophile Cantara, survenue à la demeure de sa fille; Mme Henri Brault, de Montréal. La dépouille mortelle fut transportée chez M. Napoléon Cantara, samedi dernier.

Le service fut chanté, lundi en l'église paroissiale par M. l'abbé M. Nadeau, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés H. Lamarche, curé de St-Zénon et J. Rinfret, curé de St-Ignace du Lac.

La chorale sous la direction de M. l'abbé A. Charpentier, vicaire, a très bien rendu la messe de requiem.

Les porteurs étaient: MM. Aimé Théroix, Onésime Ethier, Stanislas Beauséjour et L.-P. Saint-Georges.

Portaient les rubans de la couronne des Dames de Ste-Anne: Mmes Roch Théroix, Philippe St-Georges, Onésime Ethier et Henri Guin.

La bannière des Dames de Ste-Anne était portée par M. Napoléon Provost. Les rubans étaient tenus par Mmes Léandre Ménard, Napoléon Provost, Zénon Beaulieu,

AVEC TOUTES SORTES de bonnes choses à manger, DE LA BIÈRE MOLSON à boire, DE CHARMANTES GENS à visiter.



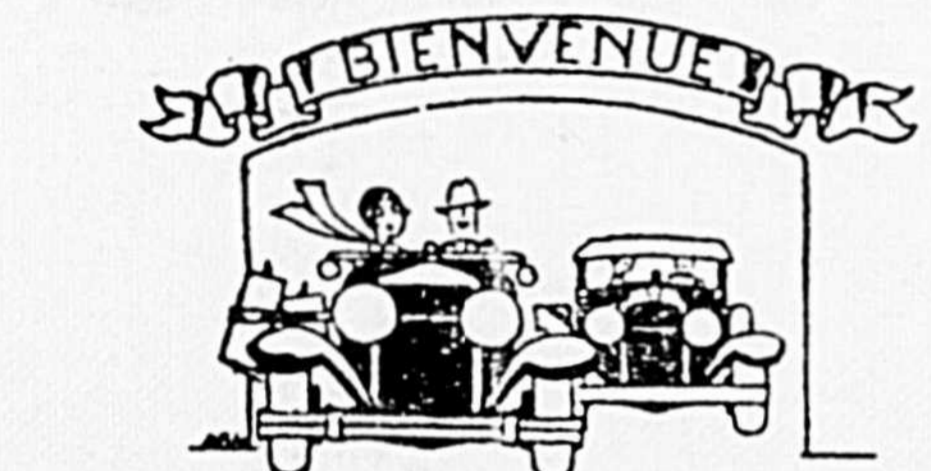
ET 300,000 canadiens essaieront de se RENDRE AILLEURS parce qu'ils ont besoin d'un changement. SONGEZ SIMPLEMENT comme il ferait bon



RESTER AU PAYS cet été ET JOUIR DU CANADA comme les VISITEURS en jouissent. Ils aiment toutes NOS BONNES CHOSES, particulièrement la



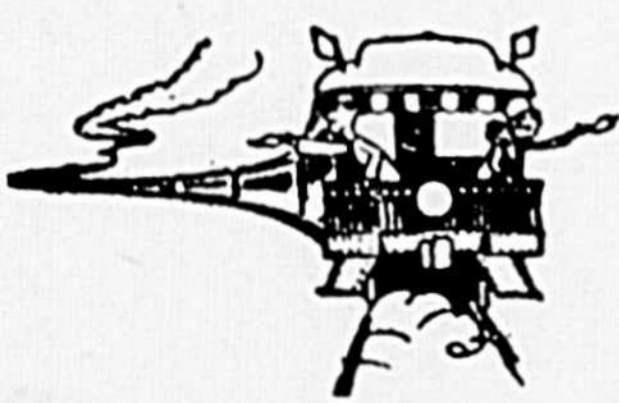
BIÈRE MOLSON, qui est LA BIÈRE la plus douce, LA PLUS TENDRE, la plus savoureuse qui ait jamais APPORTÉ fraîcheur et CONFORT aux gosiers altérés.



QUEL JOYEUX vieux pays que ce Canada! ET QUELS bons moments l'on y passe. EN HIVER, le Québec supplante la Suisse sur la MAPPEMONDE par ses neiges et ses glaces. ET OÙ voyez-vous du hockey comme en jouent



NOS Canadiens et nos Maroons? L'ON VIENT de centaines de milles SE LIVRER aux sports de l'hiver canadien PENDANT QUE QUELQUES-UNS d'entre nous se pressent autour du poêle ET SE PLAIGNENT du froid.



300,000 ÉTRANGERS viendront AU CANADA cet été car ILS DISENT que c'est la plus belle villégiature d'été AU MONDE—nuits toujours fraîches,

LA BIÈRE MOLSON

La Bière Que Votre Arrière-Grand-Père Buvait



Petites Annonces

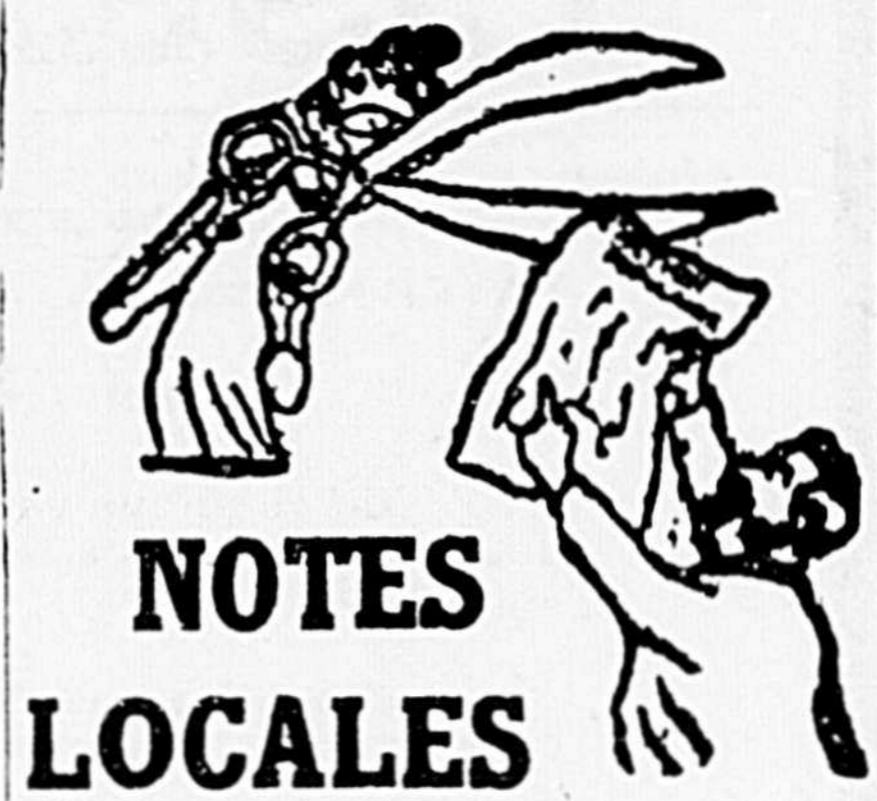
PEINTRES - TAPISEURS. — Peintres - tapisseurs demandés. S'adresser par lettre à Casier 1026 Joliette. Références demandées. 24m. 2f.

PIANO A VENDRE. — Un piano Lindsay, presque neuf et en bon ordre à vendre à bonnes conditions. S'adresser immédiatement à 168 rue Notre-Dame, Joliette. 7j. 1f.

AVIS AUX CULTIVATEURS. — M. H. St-Georges manufacturier cigare et tabac, annonce au public qu'il vendra cette année les engrais chimiques simples suivants: Sulph. ammoniac, Nitrate de soude, superphosphate et sulfate de potasse à des prix défiant toute compétition. M. St-Georges invite les cultivateurs à aller le voir avant d'acheter ailleurs ils y trouveront leur profit. 28 déc. Jno

VENTE PRIVEE. — M. J. S. Boulet, demeurant au No 3 rue DeLanauddière, offre en vente divers articles de ménage, ainsi que voitures d'été et d'hiver, matériaux de constructions, etc., du 11 au 26 juin, de 10 heures à m. à 5 heures p. m. 7j. 2f.

PERDU. — A partir de chez M. Emile Prevost, rue St-Paul, jusque chez M. Emile Dufort, rue St-Charles Borromée, en passant par la rue Notre-Dame, un montant d'argent. Prière de le rapporter à l'évêché ou à nos bureaux, 28, Place Bourget.



NOTES LOCALES

PROCHAIN MARIAGE. — Le mercredi 13 courant aura lieu à la cathédrale de Joliette le mariage de M. Lucien Roch, de Parent, fils de M. et Mme Francis Roch, de Joliette, avec Mlle Yvonne Larivière, fille de M. et Mme Maxime Larivière, de Montréal. Pas de faire-part.

MARIAGE. — Le 5 juin M. l'abbé Olivier Ferland, bénissait le mariage de Mlle Cécile Perreault, fille de M. et Mme S. Perreault, avec M. J. Lazare Goulet, employé au Canadien National, fils de M. et Mme L. Goulet. La mariée avait pour témoin M. Paul-Etienne Perreault et M. Lactance Goulet accompagnait son fils.

EN VISITE. — Mlle Séraphine Forbes, sœur de Mgr Forbes, était de passage à Joliette, ces jours derniers.

SHARI

Parfum nouveau à \$3.00 l'once

MESDAMES. — Occasion spéciale pour introduire les articles de toilette

"Shari"
ECHANTILLON DE 1/4 ONCE DE PARFUM SHARI, VENDU AU PRIX DE 25 sous

Rapportez-nous la bouteille vide et nous vous allouons 25c sur votre achat d'un article de toilette SHARI parmi les suivants:

- POUDRE pour la figure Shari 2.50
- POUDRE de talc Shari 1.00
- CREME DE BEAUTE Shari 1.50
- CREME CLEANSING Shari 1.00
- COMPACTE SIMPLE Shari 1.50
- COMPACTE DOUBLE Shari 2.50
- ROUGE Shari 1.00
- CRAYON pour les lèvres Shari 1.00

Formaline

GARANTIS 40 %

- 16 ONCES 0.50
- 100 GALLON 2.75
- 100 LIVRES 16.50
- 200 LIVRES 31.00

OSCAR LANDRY

PHARMACIEN
TEL. 228 ET 498
51, Notre-Dame, JOLIETTE

Nouveau chemin. — Les contribuables de Crabtree ont décidé d'ouvrir un nouveau chemin qui doit relier en ligne droite le chemin qui passe à côté du cimetière de St-Paul. Ainsi quand le tout sera terminé, il n'y aura plus une seule courbe entre le village de Crabtree et celui de St-Paul. C'est une heureuse amélioration dont il faut féliciter les contribuables de Crabtree.

EXAMENS EN MUSIQUE. — Hier avaient lieu dans diverses maisons d'éducation de la ville les examens en musique, présidés par les délégués du Conservatoire National.

A CRABTREE. — Le rehaussement du pont est terminé depuis quelque temps déjà. Il ne reste plus que les abords à améliorer. Quand tout le travail sera fini, les côtes de chaque côté auront à peu près disparu.

Acte pour la protection des eaux navigables

R. S. C. CHAPITRE 140

La Compagnie Barrett, Limitée, une corporation dûment incorporée d'après Lettres Patentes du Dominion du Canada, avec bureau-chef d'affaires à Toronto, Province d'Ontario, depuis changé à 5551 rue St-Hubert, Montréal Province de Québec, donne avis par la présente que d'après la Section 7 du dit Acte, elle a déposé au greffe du Ministre des Travaux Publics à Ottawa et au bureau d'enregistrement du District de Joliette, à Joliette, Province de Québec, une description du site et les plans du nouveau canal dérivant l'eau par un tuyau qui conduit à l'usine d'énergie, que la Compagnie se propose de construire en remplacement d'une partie des travaux existant actuellement sur la Rivière l'Assomption à Joliette, là où la dite Rivière

IL NOUS FAUT \$10,000.

D'ICI AU 15 JUIN

La chance vous poursuit, prenez-la tandis qu'elle vous est offerte. Plus de 250 manteaux en bas du prix coûtant. Il nous faut vendre! Venez voir et venez choisir pendant que notre assortiment est au complet. Venez constater par vous-même, la qualité et les bas prix de ces marchandises.

MANTEAUX en poiret et charmeuse à \$8.50, 10.00, 12.50, 14.00 et plus	
MANTEAUX de kasha et tweed à	\$7.50, 9.00, 12.00
COSTUMES à	\$2.50, 10.00, 12.00
COSTUMES ensemble	\$12.50, 14.50, 16.00
ROBES en crêpe plat, crêpe Georgette à	\$7.98, 9.00, 12.00
MANTEAUX pour fillettes, à	\$4.75, 5.95, 6.75
ROBES pour couvent, à	\$3.50, 4.50
CHAPEAUX noir pour couvent, à	0.99, \$1.69
CHAPEAUX à	0.99, \$1.99, 2.50, 3.50
ECHARPES (feulards), à	0.49, 0.99 \$1.50
GANTS, à	0.69, \$1.00, 1.25
BAS de soie, à	0.25, 0.69, \$1.00

Poudres et parfums aux plus bas prix

C. CORMIER

Costumier pour Dames 2, PLACE BOURGET, JOLIETTE.

VOS YEUX

PRENEZ SOIN DE VOTRE VUE

CONSULTEZ

EMILE PREVOST

Spécialiste Optométriste et Opticien

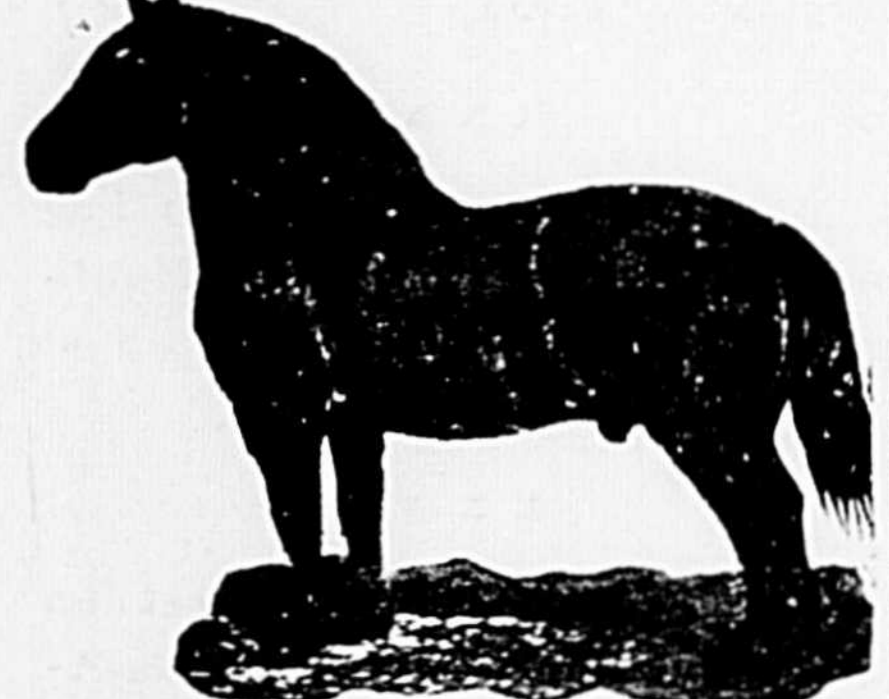
Choix de lunetterie des plus complets

26, RUE ST-PAUL, JOLIETTE

PROPRIETES A VENDRE. — Maison en pierre, 78, Boulevard Manseau; aussi 4 terrains dans la paroisse St-Charles, rue Laurier, 1 lot de 50 x 120, rue l'Assomption. Pour renseignements, s'adresser à Mme C.-A. Goulet, 78 Manseau, ou à MM. Lavallée et Lavallée, notaires. 24m. 5f.

LAINE. — Nous achetons la laine au plus haut prix. Nous payons 35 cents la livre pour la laine nettoyée et 23 à 25 cents la livre pour la laine non nettoyée. S'adresser à la Canadian Knitting rue Alice, Joliette. 12a. Jno.

Avez-vous besoin de chevaux?



Je reçois chaque semaine d'Ontario, un char de jeunes chevaux bien dressés, simples ou doubles. J'en ai de toutes les couleurs, je puis satisfaire tous les goûts. Venez me voir avant d'acheter, ça vous palera.

J. P. RICHARD
90, St-Chs Borromée, JOLIETTE
Tél. 342 — 407

A VENDRE. — Bonne propriété 8 logements, coin commercial, rapportant \$900 par an. Prix: \$8000. Un peu comptant; balance: \$1000, par an sans intérêt. S'adresser à l'Action Populaire. 31m. 5f.

POUR VOS YEUX

R. D. OUELLETTE, O.O.D.

Bureau à

TROIS-RIVIERES
148a Notre-Dame

LE VENDREDI ET SAMEDI

Avis

Le Service de Démonstration à domicile est de sur-plus pour bien vous servir. Vous n'avez qu'à appeler 294, un employé spécial est à votre service pour vous montrer des marchandises lorsque vous en avez besoin sans vous déranger. Pour vendre des habits sur mesures il est nécessaire d'avoir quelqu'un qui connaît la coupe, la manière de tailler et la confection. Vous aurez tous ces renseignements en appelant chez J. CLAUDE BARRETTE, 34, rue Notre-Dame, Joliette. Téléphone 294.

ENCAN. — Lundi le 11 juin, à 8 heures, encan chez M. Joseph Lépine à St-Jean de Matha. Tout sera vendu: animaux, instruments aratoires, etc. Conditions: argent comptant ou billet à trois mois endorsed.

TROUVE. — Un pneu monté sur une roue a été trouvé, ces jours derniers. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Action Populaire. 7j. 1f.

40 P. C. DE REDUCTION

Coupons et Chapeaux

flanquette, indienne, coton jaune et blanc, double largeur, et simple largeur, coton à tablier, coton à chemises, toile à overall, crotone étoffe à manteaux, serge à robe, guingham, marquise à rideaux, indienne à couvre-pieds, broadcloth, édréon, soie rayon, soie fugle, frippé, toile à rouleaux, toile à nappes, serviettes, bas soie, chemises de travail, overalls, etc.

Aussi Chapeaux pour dames, dans les dernières nouveautés à 40% meilleur marché qu'ailleurs.

Jos. Malo
(Voisin Légaré Automobile)
14, NOTRE-DAME, Joliette.

NOUVELLE COIFFEUSE. — Mlle Marguerite Pepin est heureuse d'annoncer aux Dames et Demoiselles qu'elle vient d'ouvrir un salon de coiffure au No 74, rue St-Louis. Elle les invite cordialement à lui rendre visite. Prix de la coiffure: 35 sous du lundi au vendredi; 50 sous, le samedi. Pour engagement par téléphone, appelez 764. 7j. Jno.

Autobus Savignac

JOLIETTE - MONTREAL
Grâce au bon état des chemins, nous commençons à faire chaque jour trois départs de Joliette pour Montréal, et cela comme suit, toujours à l'heure solaire.
Semaine: 6.30 a. m., 12.00 a. m., et 3 p. m.
Dimanche: 7 a. m., 9.30 a. m. et 5 p. m.

JOLIETTE - RAWDON - MONTREAL

L'autobus commencera à circuler samedi, le 9, entre Joliette, Rawdon et Montréal.

JOLIETTE - RAWDON
La semaine: 6.30 a. m. et 3 p. m.
Le dimanche: 7 a. m. et 5 p. m.

RAWDON - MONTREAL
La semaine: 6.10 a. m. et 2.40 pm.
Le dimanche: 6.40 a. m. et 6 p. m.

Les départs se font toujours de l'Hôtel Joliette en face du Bureau de poste.

Pour renseignements, s'adresser, pour Joliette, à A. Savignac, Joliette, tél. 333; à Montréal, au Garage Fortier, Tél. Clairval 0706. 7j. 1f.

MANQUE D'ENERGIE. — M. P. Lapointe de St-Amédée, Qué., écrit: "J'étais devenu indifférent à tout et tout me semblait un fardeau. Je me sentais toujours en-

Pages d'histoire

L'autonomie du Canada 1841

Dow

Old Stock Ale

Mûrie à Point

Prime par la Force et par la Qualité!

C'est au Château de Ramazay, que l'on voit ci-dessus, que se décida l'Union du Haut et du Bas-Canada, union qui mit fin à la guerre de races qui troublait la colonie depuis un demi siècle. Et depuis ces temps, les deux races sont unanimes à donner leur préférence à la bière DOW OLD STOCK ALE



Pour vous, Mesdames

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Ne l'oublions jamais!

CHANT PATRIOTIQUE

par F. Théophile, St-Jacques de Montcalm.

Ne l'oublions jamais,
Enfants de l'Acadie,
Que trahis par l'Anglais,
Dans une tragédie,
Nous avons tout perdu:
Nos droits, nos toits, nos terres,
Et si nul ne mourut,
Ce fut grâce à nos mères,
Ne l'oublions jamais!
Non!!!

Avant ces noirs forfaits,
Grand-Pré vivait tranquille.
On y parlait Français
On s'aimait en famille
Pourquoi donc fallut-il
Quitter ces douces grèves,
Et par un triste exil,
En briser tous les rêves?
Ne l'oublions jamais!
Non!!!

Enfants de ces Bannis
D'une terre chérie,
Soyons toujours unis,
Pour chanter la Patrie,
Que ces nobles traits
Survivent dans nos âmes,
En dépit de l'Anglais
Qui la couvrit de flammes,
Ne l'oublions jamais!
Non!!!

Refrain

Non, n'oublions jamais, les pleurs de l'Acadie,
Ni le triste incendie,
Ni les bateaux anglais,
Nos amis, nos vieillards, baignant nos mains de larmes,
Un cœur peut-il jamais oublier ces alarmes?
Pardonnons, pardonnons... mais n'oublions jamais.


CASTORIA

Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS
Porte Tou-
jours La
Signature de *Chas. H. Fletcher*

Ce n'est pas un...
qui perd gagne

La mode actuelle est — disait
quelqu'un — éternelle... trainant
à sa suite une trop grande
multitude d'esclaves dont le grand
tort consiste plutôt dans un man-
que de courage fait de la peur du
qu'en dira-t-on qu'en le goût de
l'affiche et du laid et des maux
qui en sont l'inévitable résultan-

te d'action.
Rarement les esclaves ainsi re-
marqués à la suite de la peu
scrupuleuse dame, faisant office
du "Vilain dans l'exercice de ses
fonctions de perdition de réputation
par le manque de tact, en-



Pour l'Indigestion
PILULES DU DR. CHASE
Pour le Foie et les Reins
CONSTIPATION
INDIGESTION
MAL DE TÊTE
DOSSIER
TRICOLOR
DES BILLES
DU FOIE

La BRIQUETERIE ST-Laurent

71 rue St-Jacques, Montréal

Limitée

Téléphone Harbour 4904

Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.

Le cas de Mme J. Parent

Mari très inquiet. Parle à un prêtre qui lui conseille d'écrire à nos Médecins.
Heureux résultats. Meilleure santé qu'une femme n'ait jamais pu désirer.
Elle se croyait au ciel tant elle se trouvait heureuse.

"Plusieurs médecins et même des femmes charlatans m'avaient soignée pour des douleurs internes qui m'étaient restées après la naissance d'un bébé, mais je continuai d'en souffrir toujours autant. Je ne savais plus que faire et je me décourageais. Mon mari, que mon état inquiétait, avait dit à plusieurs personnes combien j'étais malade, il en parla à un prêtre qui lui suggéra d'écrire aux médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine, ce qu'il fit. Aussitôt je me suis mise à suivre le traitement qui me fut recommandé et à prendre des Pilules Rouges. Bientôt j'ai remarqué que mes forces s'augmentaient, que ma digestion se faisait plus régulièrement; mes douleurs se sont passées peu à peu; enfin, au bout de deux mois j'étais rétablie. Je me croyais au ciel tant j'étais heureuse de ce résultat. J'ai acquis de l'embonpoint depuis et j'ai la meilleure santé qu'une femme puisse désirer". Mme. J. Parent, Louiseville, (Maskinongé), P.Q.



Il n'y a surement pas de meilleur remède pour les femmes, de tout âge, en tout temps, dans les cas de:

Anémie,
Chlorose,
Perte d'appétit,
Faiblesse d'estomac,
Mauvaise circulation,
Troubles nerveux,
Maux de tête,
Irrégularité,
Douleurs internes,
Troubles du retour d'âge.

CONSULTATIONS GRATUITES:— Les femmes qui désirent consulter nos Médecins peuvent le faire tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et jours de fête religieuse) à nos bureaux, No 1570, rue St-Denis. Que celles qui ne peuvent y venir, nous écrivent tous les détails de leur maladie et si, après avoir minutieusement étudié leur cas, nos médecins jugent la maladie trop sérieuse, ils indiqueront à chacune le meilleur médecin de sa localité pour nous aider à la soigner. Voilà donc pour toutes un moyen économique et certain de se traiter.

Prix partout ou par la poste, 50 sous la boîte,
3 boîtes, \$1.25, 6 boîtes, \$2.50

Cie Chimique Franco-Américaine, Ltée.
1570, rue St-Denis, Montréal

PILULES ROUGES

En Cas D'Alimentation difficile

Lorsqu'aucun aliment ne semble convenir à Bébé— donnez le Lait Eagle Brand. Il réussit presque toujours—

Gratis Livre du Bien-Etre de Bébé

Sur l'alimentation et les soins des Bébés— Ecrivez à la Cie Borden Limitée, Montréal 208



"UN TONIQUE PUISSANT", DIT MME RUSSELL

Après avoir pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Fenwick, Ont.—"Etant au retour de l'âge, je prends le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, pour la nervosité, perte d'appétit et pour me fortifier. C'est un tonique puissant, j'en ai pris une douzaine de bouteilles. Une amie me l'a recommandé et je le prends maintenant à toutes les femmes dans mon cas." — MME W. V. RUSSELL, R.R. No. 5, Fenwick, Ont.

tendent-elles laisser river à jamais le lien les rattachant au maître tyrannique et souvent exécré... Elles suivent le mouvement d'engorgement, comme s'il n'était d'autre voix moins moutonnière qu'il soit plus sage de suivre.

—Je comprends parfaitement toutes vos raisons qui viennent à ma maison par le petit ruisseau d'eau claire qu'est la conscience, en les cailloux blancs des principes chrétiens; j'en entends les accents tour à tour doux ou courroucés suivant la surdité voulue de ma compréhension en grève de volonté.

Je réalise les inconvénients dont souffre la santé et physique et morale. Je fais oeuvre de l'immonde en semant de scandale, les routes que parcourent des toilettes trop retailées — je sais... et ne suis pas insensible aux désastres démontrés réels... mais je n'ai pas le courage nécessaire à l'accomplissement d'une rupture avec le démon gentil... ça viendra! ça viendra!...

Cela viendra!... Mais le plus tôt serait le mieux, sûrement... Dans l'attente de ce mieux en perspective, les toilettes sont plus écourtées que jamais. C'en est vain qu'un pan s'échappe en longueur pour montrer ce que devrait être la juste ligne; on ne porte pas attention à ses intentions de la pauvre!...

Les toilettes sont écourtées et pas du tout régulières en sont les bords: une pointe ici! un angle là! au sommet: une petite rade, pour nicher un chou!... un cabochon de gaze!... une rosace de verroterie!... Elle en fut la chère petite précédemment citée pour une grande douleur, ces derniers temps.

Les secrets semblent bien cachés quand ils ont le coeur pour retraite. Rien n'est cependant moins opaques que ces parois qu'on renferme soigneusement sur eux.

La jeune fille, sans volonté avait un coeur tendre où nichait un fervent amour. L'avait-il remarquée parmi les camarades d'Université — le grand gaillard blond qui avait pris toute son âme?...

Savant avocat — il serait dans la défense du riche ou de l'opprimé, d'avance prêt au serment de service du respect de la justice de la vérité.

Tous deux faisaient leur stage de troisième... et ce serait ce printemps le brillant printemps des décisions finales.

Elle serait instruite avec un même idéal en tête!... Au coeur? ...Oh qu'elle admiration pour celui dont elle partage les idées et qu'elle sait devoir être fidèle au programme choisi.

Ne l'a-t-elle pas entendu — en maintes circonstances — faire l'exposé de ce programme de défenseur, du vrai droit sans distinction de rang de race, de position de fortune... mais... l'a-t-il remarquée... elle... l'humble étudiante parmi cette pléiade d'étudiants?

Certes! il a vu les yeux briller d'intelligence et passant outre le regard, deviné au coeur le sentiment exquis dont débordait le sien. Et ce sera bientôt le bonheur songé-t-il.

Puis un soir — dans un tramway bondé à faire craquer le parquet et sauter la couverture par le trop grand nombre d'haleines, dans ces promiscuités où tant

G. Dubeau, L.L.B.

Avocat et Procureur

Edifice Banque Royale

JOLIETTE

Rés. 130, NOTRE-DAME

TEL. : 271

doit s'exercer la prudence... il a vu... la petite étudiante dont il rêvait la possession d'âme délicate, la main accrochée à une courroie, le bras sans manche, nu... jusque par delà l'épaule sans voile.

La trop large encolure de la toilette vaporeuse s'échancrait, s'échancrait comm effarée de ces regards chargés d'appétits grossiers, qui s'en donnaient à coeur joie.

Hissée sur la pointe du pied, car elle ne jouit pas d'une taille excessive, la jeune fille s'en va — tout de biais — semblant une statue criant vers le destin la détresse de sa pose ridicule.

Lui chercha... si la figure au moins n'accusait pas soucis ou embarras...

Rien, ni regret du déshabillé absurde sous ces yeux étrangers qui disséquent ou regardent avec un sourire entendu — le sang bleuir les veines.

—Êtes-vous sensation d'une perte immense — petite fille russe dans l'oubli volontaire des conséquences de vos actes? —

—Avez-vous vu ce regard navré, vous envelopper toute d'amour puis se détacher avec douleur et puis — fuir!...

Il a fui, le gaillard blond — et ne croquera plus la route de rencontre de votre tendresse.

Il a fui à toujours... chassé par le tyran de vos adulations.

LA FORTUNE

VEUT ENTRER CHEZ VOUS
OUVREZ-LUI VOTRE PORTE!!
EN ACHETANT DES OBLIGATIONS DE LA RUSSIE

Valeur normale \$500.00 pour environ \$5
La Russie est le pays le plus riche du monde en ressources naturelles.
Rappelez-vous les fortunes qui se sont réalisées dans les vieilles obligations Allemandes.

LA RUSSIE PAEIRA

Les économistes le prédisent
CONSULTEZ - NOUS

J.-A. ROY & CIE

103 rue St-Pierre QUEBEC Tél. 2-4811

RENSEIGNEMENTS

Si vous désirez un habit pour CARCONS, noir ou bleu pour l'école Commun: 24 à 36 de \$4.95 à \$12.50;
De couleur, 1 collette \$4.95;
De couleur, 2 collettes \$6.50;
De couleur, 4 morceaux 9.95;

Venez chez
J. Claude Barrette
34, rue Notre-Dame, Joliette

Abandonnez votre coeur à l'amour de vos toilettes. Lui — n'en cherchera plus le chemin.
—Est-ce — Qui perd "gagne" —
M. P.

Suivez L'Exemple de M. Gard

M. Anson A. Gard, le littérateur d'Ottawa, si universellement connu et que l'on surnomme le "Yankee" errant, mentionne ce qui suit dans un témoignage, non sollicité, en faveur des Tablettes ZUTOO: —
"Les Tablettes ZUTOO ont le pouvoir de faire disparaître si entièrement mes maux de tête que, réellement, je n'y porte plus aucune attention".
Si donc vous suivez l'exemple de M. Gard, en prenant les

Tablettes Zutoo vous n'avez plus besoin de souffrir du mal de tête.

La bonne cuisine

MACARONS AU CORN-FLAKES

- 2 blancs d'oeufs
 - 1 tasse de sucre
 - 1 tasse de coco
 - 2 tasses de corn-flakes
 - 1/2 tasse d'amandes hachées
 - 1/2 cuillerée à thé de vanille.
- Battre les blancs d'oeufs en neige et ajouter graduellement le sucre, le coco, le corn-flake, les amandes et l'essence.

CREME EMERAUDE
2 cuillerées à table de gélatine Knox
1-3 tasse d'eau froide

4 Tartes pour 15¢



Assez de garniture exquise dans chaque boîte à 15¢ pour remplir quatre grosses tartes.
La ménagère les aime parce qu'avec ces garnitures elle peut faire des tartes délicieuses en peu de temps et elle réussit toujours. Ecrivez pour livret de recettes éprouvées.

Garniture de Tartes (PIE FILLING)

"Meadow-Sweet"

CITRON ANANAS FRAISES
FRAMBOISES ORANGES CERISES, ETC

"Meadow-Sweet" Cheese Mfg. Co., Limited
Montréal

1 tasse d'eau bouillante
1 tasse de sucre
3 blancs d'oeufs
Le jus de 3 citrons.
Tranches d'ananas.
Faire dissoudre la gélatine dans l'eau froide, ajouter l'eau bouillante, le sucre et le jus de citron et passer à travers un linge fin. Lorsque le mélange commence à épaissir, battre avec un moulin pour les oeufs et quand il est suffisamment monté, joindre les blancs d'oeufs battus fermement et continuer à fouetter jusqu'à ce que la préparation soit neigeuse. Colorer avec du vert émeraude à faire prendre au frais. Démouler sur des tranches d'ananas.

LES GALETTES DE LEVAIN ROYAL

Font
Un
Merveilleux
Pain
de Ménage



La Qualité
la Plus
Élevée
Pour Au
delà de
50 ans

SERVIR

Voilà un mot qui a le don de révolter bien du monde. Et cependant, ne faut-il pas, en réalité, servir dans tous les domaines, sans exception: dans la famille, dans l'Eglise, le devoir, les lois.

On ne veut pas servir Dieu? On servira le démon, ou le monde ou ses passions.

Ecoutez les suggestions de Satan, n'est-ce pas se soumettre à lui? On est esclave de celui par qui on se laisse vaincre.

Un deuxième service est celui du monde: c'est un maître tyrannique, ridicule. Si l'Eglise impose le dixième de ce que le monde exige pour ses modes! Quelles récriminations! Autrefois quand on coupait les cheveux d'une jeune religieuse, les femmes s'indignaient. Aujourd'hui, cheveux abrégés, robes abrégées, consciences abrégées. La femme abrège tout, le souci de l'apparence extérieure. Et l'âme est souvent troublée, l'imagination souillée, le coeur inquiet.

Un troisième service est celui des passions. Ecoutez Ls Veullot: "On rougit de s'agenouiller devant Dieu, mais on s'agenouille devant une drôlesse."

On prétend ne pas servir! On sert quand même. On sert misérablement, au lieu de servir noblement.

—"Le Messager" de Sherbrooke

SI JE T'AIME

A quoi bon les serments,
Ma preuve est en moi-même,
Pour savoir si je mens,
Quand je dis que je t'aime.

Fais ce que tu dois
Et ce que je mérite:
Ma vie est dans tes doigts
Comme une marguerite!

Coeur, pétales et tout
Empeuple-là toi-même
Quand tu seras au bout
Tu verras si je t'aime.



FOULURES et ENTORSES

Massez doucement au Minard les ligaments blessés pour soulager la douleur et diminuer la rigidité. Indiqué contre les contusions, coupures, brûlures et rhumes.

Liniment Blanc
Recommandé 157

MINIMENT

TRIOMPHE DE LA DOULEUR

MINARD

Bureau: 16 St-Paul,
Joliette Tél. 465

Romulus Joly, L.L.

NOTAIRE

Argent à prêter,
Règlement de dettes,
Rachat d'obligations-dé-
bentures.

Tél.: 630 Casier: 639

Dr Joseph Lafortune

Ex-interne de l'Hôpital de
Chatham, N.-B.
Et de l'Hôtel-Dieu de
Montréal.
18, rue Manseau, Joliette.

Dr Adrien Contré

Chirurgien-Dentiste

21, Place Lavallée, -Tél 118
(Autrefois, bureau des Dr
Blondin et Dr Bordeaux)

HEURES DE BUREAU:
8 hres a. m. à 8 hres p. m.
OUVERT LE SOIR

DISPENSARE

ouvert tous les lundis à 3 heures p. m., et tous les jours à 7 1/2 p. m. au No. 30 Saint Viateur. Les examens aux Rayons X et les consultations sont gratuitement donnés au public. La tuberculose et le choléra infantile sont deux fléaux que le dispensaire s'applique à combattre. Ce dispensaire est pour toute la région comprenant les quatre comtés de Joliette, Montcalm, Berthier et l'Assomption.

Dr Paul LAMARCHE,
directeur.

Au Dispensaire

Il y aura à l'avenir, le mercredi de chaque semaine au Dispensaire Antituberculeux de Joliette à 3 hres de l'après midi, une clinique infantile. Le Dr Paul Lamarache chargé de cette clinique, recevra gratuitement les bébés âgés de moins de 2 ans. Le but de cette clinique est de diminuer autant que possible, par l'hygiène, le régime approprié la mortalité infantile si élevée dans notre district.



POUR L'AGRICULTURE

Conseils Pratiques

Réponse à M.

Jean Konais

A PROPOS DE LA TAXE SUR LE TABAC

Dans l'Action Populaire, il paraissait, la semaine dernière, un singulier article intitulé: "A PROPOS DU TABAC" et signé par Jean Konais.

Titre trompeur... Au cours de cet article, on ne s'intéressait en aucune façon au tabac; seule ma personnalité attirait l'attention. Je ne m'attendais pas à tant d'égarés, et surtout si délicats.

Mais ce qui m'intrigue, et, en même temps, me console, parce que l'importance en est diminuée, c'est l'anonymat dont se sert ce nouveau venu, qui déclare candidement que "le commerce du tabac libre ou contrôlé ne l'affecte guère."

Pour un, il manque de toupet... Je le considère, non pas audacieux mais lâche, de signer JEAN KONAI, n'osant faire connaître son vrai nom, — un article erroné, qui prouve simplement qu'il ne connaît rien.

Et pourtant, ce M. Jean, semble surpris de ma manière de traiter semblables gens... La violence est nécessaire quand l'attaque est déguisée, sournoise, parfois même hypocrite.

Je préfère de beaucoup l'hom-

me qui a le courage de ses opinions et qui ne joue pas à "cache-cache", pour accomplir sa "petite" besogne. D'après son dire, j'ai du toupet... Je le suis et m'en glorifie, ce qu'il ne peut faire, parce qu'une tête est nécessaire, et c'est la raison qui me pousse à signer officiellement mon nom, sans en avoir honte et sans avoir à y ajouter... & Cie... à la suite, comme "Jean Konais".

Laissant de côté le mince reproche que ce M. Jean Konais quelconque me fait parce que je n'ai pas répondu à la dernière lettre de M. Payne, qui ne traitait en grande partie que du sucre et du sirop d'érable, je ne recommanderai pas à énumérer les raisons nombreuses qui appuient mes présentations en faveur du libre commerce du tabac en feuilles. Si ce M. Jean... j'allais dire "Gros Jean", ne les a pas encore comprises, c'est qu'il n'est pas apte à les comprendre.

Je l'avoue franchement, ce qui m'intéresse le plus dans cet article de M. Jean, c'est ce qu'il n'a pas dit... Scandalisé par les quelques milliers de livres de tabac que j'ai achetées en Ontario, il ne dit pas un traitre mot des deux millions de livres que la GROSSE COMPAGNIE à qui il fait "des

L'Action Populaire

est publiée par la Compagnie de l'Action Populaire limitée, le jeudi de chaque semaine.

ABONNEMENTS :
Canada 1.00
Etats - Unis 1.50
Union postale 2.00

strictement payable d'avance.

La date qui apparaît sur la bande, adresse au-dessous du nom de l'abonné est la date de l'expiration de l'abonnement. Ainsi: 1er mars 1928 signifie que l'abonnement est payé jusqu'au 1er mars 1928. Cette bande d'adresse sert de reçu. C'est pourquoi, si, un mois après avoir renouvelé votre abonnement, la date n'est pas changée, veuillez nous en avvertir.

Nos abonnés sont priés de nous faire remise par bon de poste ou d'express ou par chèque payable au pair à Joliette.

Un abonné qui change d'adresse doit toujours quand il nous en donne avis, nous mentionner son ancienne adresse.

Jno.

C'est là la leçon du passé, source de réflexion et guide pour l'avenir. Changent-elles leur ligne de conduite?...

Jean me pose une question: "Croyez-vous que celui qui fume du tabac naturel de Québec, croyez-vous que par le seul fait que notre tabac serait vendu haché, cela serait une raison pour que les Canadiens ne veulent plus en fumer et qu'ils fumeraient de préférence du Burley d'Ontario?"

Les Canadiens, à coup sûr, conserveront le goût de fumer du tabac de Québec, mais ne pourront le satisfaire parce que, la feuille abolie, ils seront forcés de fumer des tabacs ontariens en paquets. C'est facile à prévoir: les manufacturiers n'achèteront, alors comme aujourd'hui, que de ces tabacs, qu'ils revendront en paquets ou en plugs dans Québec. Et c'est, d'ailleurs, ce qui est arrivé de 1919 à 1922. L'habitude est acquise et leurs établissements se trouvent en Ontario, où se trouve ce dont ils ont besoin; chaque année nous le prouve.

Même en admettant que les Compagnies achèteraient les tabacs du Québec, ce qu'elles n'ont jamais fait jusqu'ici il reste à considérer et il est vrai de dire que les Canadiens, tout en fumant à leur goût, autre possibilité, auraient à payer de \$1.00 à \$1.50 la livre du tabac en paquets, non meilleur et peut-être moins bon que le tabac en feuilles qu'ils achètent aujourd'hui à 35 cents ou 40 cents la livre.

Et la question du trust... Cela m'a rappelé, M. Jean, une conversation qu'a eu un des amis d'Ontario avec l'acheteur d'une de ces grosses compagnies. Il disait: en abolissant la feuille une seule compagnie vendrait, dans Québec, pour au-delà de 3,000,000 millions de livres de tabac en paquets en plus, et cela, pour la première année, et, après 5 ans, elle en vendrait de 4 à 5 millions, étant donné qu'elle aurait éliminé tous les autres petits manufacturiers. Il ajoutait: 3 millions de livres à 50 cents la livre de profit brut, en moyenne, forme le joli montant de \$1,500,000.00 de profits, pour la première année. Il concluait en souriant: pour arriver à son but, il n'y a aucun travail ni influence qu'elle ne puisse payer. D'après ce souvenir, je me suis dit: Si cette compagnie n'a que le travail et l'influence de gens comme JEAN KONAI, à payer, cela ne lui coûtera pas cher, parce que cela ne vaut pas cher.

Dernière question... Je serais certainement en faveur d'une loi qui obligerait, commerçants, manufacturiers et cultivateurs à mettre leur nom, sur chaque paquet ou chaque main vendus. Je n'ai jamais eu honte de mon nom, et jamais je ne l'ai caché, pas même quand il s'est agi de signer mes écrits. "Jean Konais" QUI ne pourrait faire la même chose.

Concluons enfin... Ce ne seront pas ceux qui auront travaillé à l'imposition d'une taxe sur la feuille, qui travailleront à la faire enlever, même si cette taxe est cause de ruine pour les planteurs de tabac. Ils continueront à se protéger alors comme aujourd'hui. En 1919, ce ne sont pas ceux qui avaient fait imposer la taxe qui travaillèrent à la faire enlever. Eux comme nous, devaient se rendre compte que cette taxe était cause de ruine et de désolation. Jean Konais en a été une des premières victimes; et, jaloux d'avoir vu survivre ses confrères, il voudrait en faire imposer une autre de 10 cents pour être certain de leur propre ruine.

Qu'il soit bien compris que je n'attends ni rémunérations, ni faveurs de ces "gros bonnets", pour tous mes écrits; je les ai publiés par conviction et sans arrière-pensée, sans manquer de signer chaque fois, comme je signe aujourd'hui.

JOS. FRENETTE,
Joliette, P. Q.

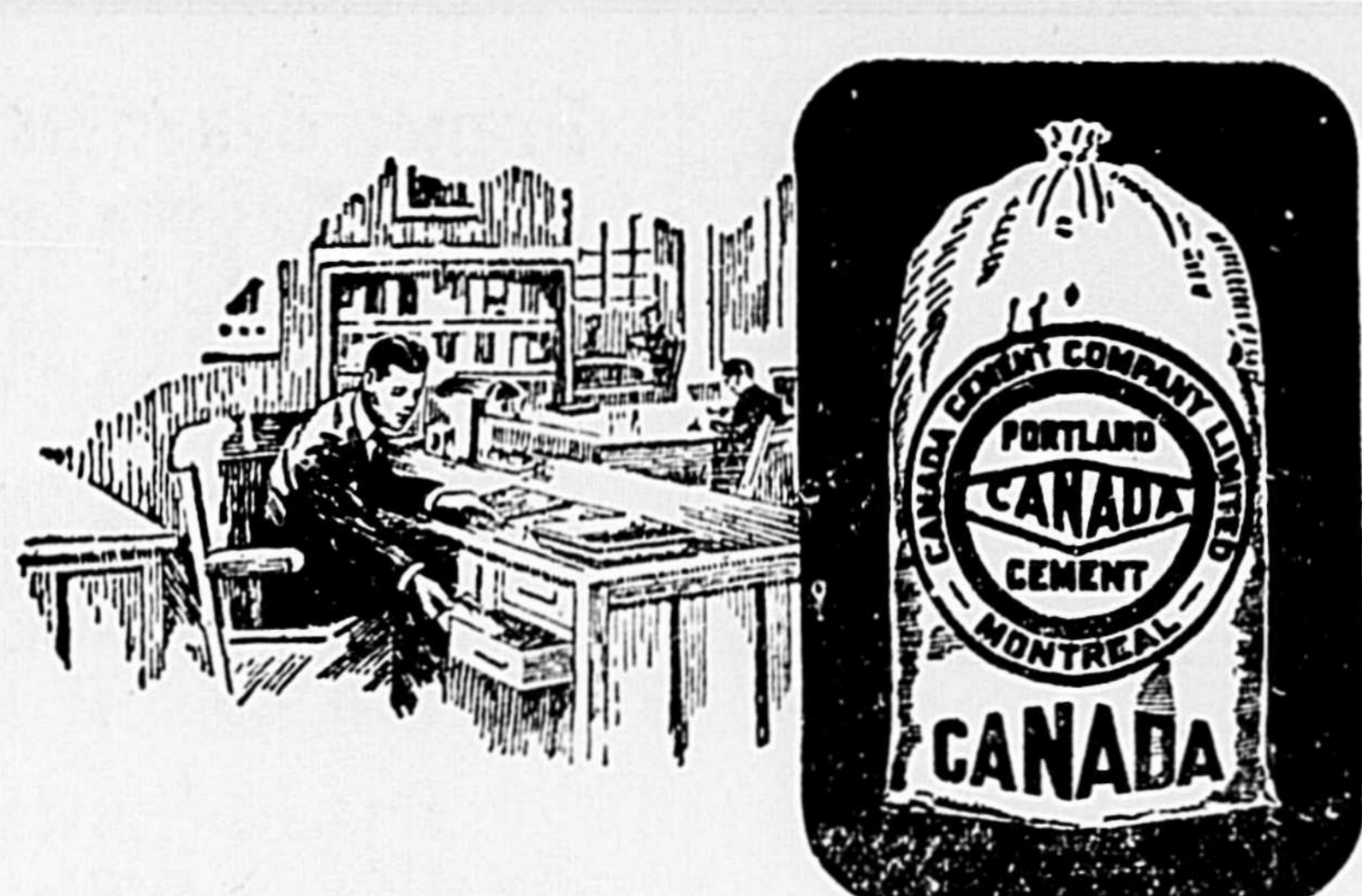
VICTOR LAFORTUNE, J.-F. GOYET
2, St-Paul, Tél. 524 5, Maisons

GOYET & LAFORTUNE

NOTAIRES

Argent à prêter. — Successions, etc.

29, rue MANBEAU, Tél. 593
(Porte voisine de Guibault & Guibault).



A Titre Gracieux

Nous avons un Bureau de Renseignements qui donne sa coopération dans tous genres de travaux où le béton s'adapte. Notre bibliothèque est bien documentée et elle est à votre disposition en tout temps, et cela gratuitement.

Notre personnel comprend des ingénieurs canadiens-français qui seront heureux de vous aider, dans la solution de vos problèmes, se rapportant à vos travaux de construction en béton. N'hésitez pas à profiter de ce service qui vous est offert à titre gracieux.

Le ciment "CANADA" comporte une garantie de notre part, que la qualité du produit est absolument uniforme. La même marchandise de haute qualité, qui entre dans les plus grands travaux de construction exécutés en Canada, vous sera fournie, pour vos propres travaux.

Consultez votre marchand local, son approvisionnement dépend de nos immenses réserves. Ce qui vous assure une prompte livraison, quelle que soit la quantité dont vous pouvez avoir besoin.

Canada Cement Company Limited

Edifice Canada Cement Company
Carré Phillips Montréal
Bureaux des ventes: Montréal Toronto Winnipeg Calgary



Epicerie pour votre maison d'été

Qui vous approvisionnera d'épicerie quand vous serez à votre maison de campagne? Votre épicier de la ville ou celui qui est plus près de votre maison d'été?

Téléphonez à l'un ou à l'autre ou aux deux et informez-vous quand et comment fonctionnent leur service de livraison. Puis vous pouvez fixer un jour chaque semaine pour placer votre commande.

L'approvisionnement régulier et assuré de vos produits préférés peut établir toute la différence entre des vacances agréables ou monotones.



Canadien National

MONTREAL - TORONTO
Service de trains quittant Montréal à 10 hrs a.m., 7.30 hrs p.m. et 11 hrs p.m., tous les jours sauf le dimanche et le 10 hrs p.m., sauf le samedi.
Voitures de première et wagons salons aux trains du jour; voitures de première et wagons-lits aux trains de nuit.

MONTREAL-DETROIT-CHICAGO
Service de trains quittant Montréal à 10.00 a.m. et 11.00 p.m., tous les jours et midi et trente, sauf le dimanche.

Voitures de première et wagons-lits directs pour Chicago et voitures de première ainsi que wagons-salons pour Detroit, au train de 10.00 a.m. Voitures de première et wagons-lits directs pour Chicago aux trains de midi et trente et de 11.00 p.m., pour Buffalo, Detroit et Chicago.
Montréal - North Bay - Winnipeg - Saskatoon - Edmonton - Vancouver.

Le "Continental Limited" train tout d'acier, quitte Montréal à 10.15 tous les soirs, pour Ottawa, North Bay, Cochrane, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver.

Ce train comporte entre Montréal et Vancouver, des wagons-lits modèles et touristes ainsi que wagons observatoire à compartiments munis d'un radio et d'une bibliothèque.

Pour plus amples renseignements, réserves de places, etc., s'adresser à G.G. McPHERSON, chef de gare, Joliette, Qué. 24n. J.n.o.

Oeuvre et fabrique de St-Roch l'Achigan

Soumissions demandées pour modifications à l'église paroissiale

L'Oeuvre et la fabrique de St-Roch de l'Achigan recevront jusqu'à onze heures a. m. le 11 juin 1928 au presbytère de la paroisse, les soumissions de prix pour les modifications à l'église paroissiales lesquelles soumissions devront être scellées et adressées comme suit: "à l'Oeuvre et fabrique de St-Roch, a. s. M. Elie Poitras, Prêtre-Curé, St-Roch de l'Achigan, Qué." et devront porter sur l'enveloppe, en plus de l'adresse les mots: "Soumission de prix. Modifications à l'église de St-Roch de l'Achigan, Qué."

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque personnel du soumissionnaire, certifié par une banque canadienne à charte, fait et payable à l'ordre de la fabrique de St-Roch de l'Achigan, Qué., pour une somme représentant dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

Toute soumission non accompagnée d'un tel chèque ou qui ne sera pas faite suivant les formules prescrites et fournies par l'architecte Ludger Venne, ne sera pas considérée.

Les soumissionnaires pourront consulter ou se procurer des copies des plans et devis de cette construction, dressés par l'architecte Ludger Venne à son bureau au No 698 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, de 9 heures du matin à 5.30 heures de l'après-midi.

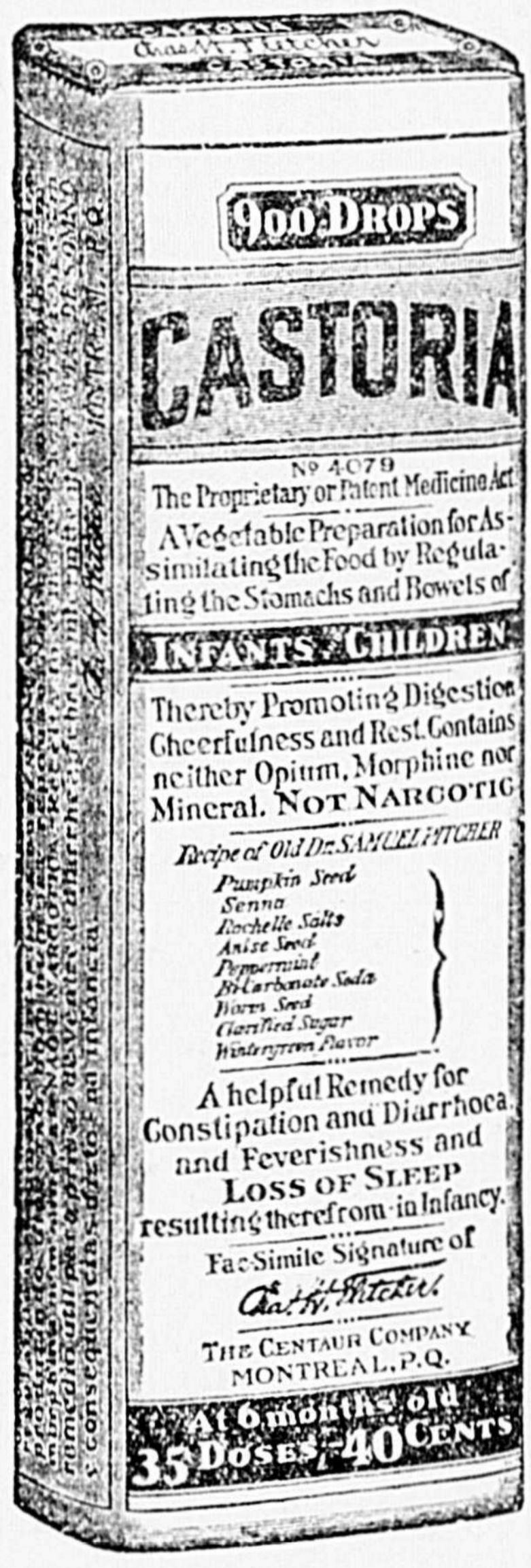
L'Oeuvre et fabrique de St-Roch de l'Achigan ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

ELIE POITRAS,
Prêtre-Curé.

Au diable vert

Armand Yon. "Au Diable Vert," roman canadien. Un vol. in-8 carré de 256 pages, de la collection "Des Fleurs et des Fruits". Prix: 10 fr. Edition Spes, 17, rue Soufflot, Paris (Ve).

Dans ce drame plein de couleur locale et de mouvement, l'auteur, Canadien lui-même, étudie l'un des problèmes qui passionnent le Canada français d'aujourd'hui: la lutte sourde, mais acharnée, que mène la grande ville "américanisée" contre la province fidèle à ses traditions et demeurée tout à



CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.
Les Mères Savent Que
le Véritable Castoria

Fort
Toujours la
Signature
de
Chas. H. Fletcher

En
Usage
Depuis Au
Delà De 30 Ans
CASTORIA

M. E. Stocker

Fatigué. Harassé. Douleurs aux reins. Maux de tête.
Digestion difficile. Pilules Moro. En bonne santé.



"Je me sentais, depuis quelques temps, extrêmement fatigué, harassé lorsque je rentrais chez moi après une journée de travail. Je souffrais beaucoup de douleurs aux reins et maux de tête. Ma digestion se faisant difficilement je mangeais moins. Les Pilules Moro, que ma femme m'avait engagé à prendre, ont si bien refait mes forces et amélioré mon état que depuis je me sens en bonne santé". M. Edouard Stocker, 5, rue Dupuis, Hull P.Q.

PILULES MORO, peuvent être prises en toute confiance par les hommes de tout âge, dans les cas de: Maux de reins, Epuement, Rhumatisme, Maux de tête, Mauvaise digestion, Manque d'appétit.

CONSULTATIONS GRATUITES: Les hommes qui désirent consulter nos médecins peuvent le faire tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses) à nos bureaux, No 1570, rue St-Denis. Ce ceux qui ne peuvent y venir, nous écrivent tous les détails de leur maladie et si, après avoir minutieusement étudié leur cas, nos médecins jugent la maladie trop sérieuse, ils indiqueront à chacun le meilleur médecin de sa localité pour nous aider à le soigner. Voilà donc pour tous un moyen économique et certain de se traiter.

Protégez-vous en exigeant les Pilules MORO.
Prix partout ou par la poste, 50 sous la boîte.
3 boîtes, \$1.25, 6 boîtes, \$2.50.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro,
1570, rue St-Denis, Montréal

PACIFIQUE CANADIEN

Départ de destination	HEURE SOLAIRE	Arrivent à Joliette
	Les trains circulent comme suit	
	LA SEMAINE SEULEMENT	
6.00 AM	De St-Gabriel	7.00 AM
8.30 AM	De Montréal, Viger	10.15 AM
9.15 AM	De Montréal, Windsor, rapide	11.15 AM
6.45 AM	De Québec, local	11.15 AM
2.15 PM	De Berthier, direct	3.05 PM
2.30 PM	De Montréal, Viger, local	4.40 PM
2.45 PM	De St-Gabriel	3.35 PM
4.00 PM	De Montréal, Viger, rapide	5.45 PM
5.20 PM	De Montréal, Viger, local	7.19 PM

Départ de Joliette	Arrivent à destination
7.00 AM	Pour Montréal, Viger
10.20 AM	Pour Montréal, Viger, avec char à diner
10.20 AM	Pour Québec, rapide, avec char à diner
10.20 AM	Pour Québec, local
11.45 AM	Pour St-Gabriel
3.08 PM	Pour Montréal, Windsor
3.35 PM	Pour Montréal, Viger
3.35 PM	Pour Trois-Rivières, local
4.55 PM	Pour Québec, rapide
6.05 PM	Pour Montréal, Viger, local
7.19 PM	Pour St-Gabriel

Départ de destination	DIMANCHE SEULEMENT	Arrivent à Joliette
8.00 AM	De Montréal, Viger, local	9.50 AM
10.00 AM	De Lanoraie	10.15 AM
9.15 AM	De Montréal, Windsor, rapide	11.15 AM
2.30 PM	De Montréal, Viger, local	4.40 PM
4.00 PM	De Montréal, Viger, rapide	5.45 PM
5.00 PM	Pour Trois-Rivières, local	7.00 PM
6.20 PM	De St-Gabriel	7.15 PM

Départ de Joliette	Arrivent à destination
9.50 AM	Pour St-Gabriel
10.20 AM	Pour Québec, rapide
3.08 PM	Pour Montréal, Windsor, rapide
4.55 PM	Pour Québec, rapide
6.05 PM	Pour Montréal, Viger, local
7.15 PM	Pour Montréal, Viger, local
7.35 PM	Pour Lanoraie

A partir du 23 juin nous aurons un train à 12.50 PM le samedi seulement, de Montréal pour St-Gabriel, qui arrivera à Joliette à 2.35 PM, et à partir du 24 juin nous aurons un train le dimanche seulement qui partira de St-Gabriel à 7.45 AM et à Joliette 8.40 AM, qui arrivera à Montréal à 10.35 AM.

J. E. POIRIER, Tél. 16

Province de Québec
 District de Joliette LA CORPORATION DE LA CITE DE JOLIETTE



AUX ELECTEURS MUNICIPAUX PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES

AVIS PUBLIC

IMPOSABLES DE LA CITE DE JOLIETTE

est par le présent donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la cité de Joliette, que, conformément à la résolution du conseil de la dite cité adoptée le trente mai mil neuf cent vingt-huit, fixant au mardi, vingt-six juin mil neuf cent vingt-huit, à huit heures du matin, l'ouverture d'un bureau de votation pour recevoir les votes sur l'approbation ou la désapprobation du règlement No 408 pour autoriser un emprunt de \$50,000.00 adopté le trente mai mil neuf cent vingt-huit par le conseil de la dite cité, la dite votation devant se continuer le vingt-sept juin mil neuf cent vingt-huit, que les électeurs propriétaires de biens fonds sont en conséquence convoqués à voter les mardi et mercredi, vingt-six et vingt-sept juin mil neuf cent vingt-huit, depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi, (heure solaire), en l'Hôtel-de-Ville, à Joliette, afin de s'assurer si le règlement No 408 ci-dessous rapporté est approuvé ou ne l'est pas par les dits électeurs propriétaires de biens fonds imposables de la cité de Joliette, le tout en conformité et de la manière déterminée au ch. 102 de la loi des cités et villes, S. R. Q. de 1925.

Le règlement No 408 se lit comme suit:

Province de Québec
 District de Joliette LA CORPORATION DE LA CITE DE JOLIETTE

REGLEMENTS No 408

pour autoriser un emprunt de \$50,000.00 aux fins de consolider la dette flottante, de racheter un emprunt échéant le premier décembre 1928, d'exécuter certains travaux permanents et d'opérer un virement de fonds.

La dette flottante de la corporation de la cité de Joliette est établie, à la date du 30 mai 1928, de la manière suivante:

(A) OBLIGATIONS :

Obligations dues par la corporation de la cité de Joliette émises sous l'autorité des règlements, pour les objets, aux termes d'échéances, et aux taux d'intérêts mentionnés ci-après:

Règlements Nos	Description	Montant
143	Bonus à la Cie du Chemin de Fer le Grand Nord, échéance le 1er sept. 1940, 4%	35,000.00
196	Achat pouvoir d'eau Dostaler, 1er déc. 1928, 5%	12,500.00
203	Bonus à C. N. Q. R., 1er déc. 1940, 5%	10,000.00
204	Rachat d'obligations et consolidation de dette flottante, 1er sept. 1939, 4 1/2%	205,000.00
215	Achat pouvoir d'eau Poitras, 1er déc. 1930, 5%	5,000.00
217	Travaux permanents, 1er juin 1941, 4 1/2%	35,000.00
225	Bonus \$5,000.00 et prêt \$5,000.00 Jos. Dufresne, 1er mai 1943, 5%	10,000.00
229	Bonus Elkin & Co. Ltd, 1er nov. 1942, 5%	5,000.00
251	Travaux permanents, 1er mai 1944, 5%	112,000.00
260	L. A. Bourdon, manuf. Tabac, 1er nov. 1945, 5%	7,000.00
264	Bonus Joliette Steel Co., Ltd, 1er nov. 1945, 5%	15,000.00
296	Travaux permanents, 1er mai 1934, 5 1/2%	77,100.00
318	Remboursement d'obligations, consolidation de dette flottante, achat de voitures pour le département du feu et construction de certains travaux permanents, 1er nov. 1930, 6%	47,000.00
346	Rachat d'obligations, 1er mai 1953, 5 1/2%	133,500.00
365	Travaux permanents et acc. dette flottante, 1er mars 1934, 5%	50,000.00
377	Travaux permanents et acc. dette flottante, échéance par séries, 1er mai 1926, au 1er mai 1955, 5%, balance	62,000.00
384	Travaux permanents et acc. dette flottante, échéances par séries du 1er mai 1927 au 1er mai 1956, 5%, balance	48,500.00
395	Travaux permanents et acc. dette flottante, échéances séries du 1er mai 1928 au 1er mai 1957, 5%, balance	34,500.00
TOTAL		\$904,100.00

(B) FONDS D'AMORTISSEMENT :

Au 31 décembre 1927	172,321.30
Dépôt le 1er mai 1928	4,565.60
Total	176,886.90
Débit du dit compte à date	157.16
Balance	176,729.74

(C) DETTE FLOTTANTE

Billets dus aux personnes suivantes pour emprunts faits par la corporation de la cité de Joliette en différents temps pour travaux permanents de fontainerie,

Prenez des mets légers maintenant
SHREDDED WHEAT



Du blé entier, très bien cuit.
 Se digère bien par n'importe qui.
 Au printemps, le matin, c'est exquis
TRISCUIT-rôti avec fromage ou beurre.
 faits par The Canadian Shredded Wheat Company, Ltd.

égouts, voirie ou électricité, savoir:

Joseph Malo	3,000.00
Delle Albina Brunelle	1,000.00
Dame Vve Louis Gaucher	700.00
Jérémie Tessier	1,500.00
Delle P. Lafrenière	1,000.00
L. A. Decelles	1,000.00
Olibé Champagne	1,000.00
Ide Chartier	2,500.00
Lazare Goulet	2,000.00
Aldem Allard	1,600.00
Camille Lécuycer	1,500.00
J. Lact. Goulet	2,000.00
Elie Beaudry	1,500.00
Delle A. Wagner	700.00
Joseph Soumis	2,000.00
De Urgel Arbour	1,000.00
Grand Total	\$751,370.36

1.—ATTENDU que la loi 18 Georges V, ch. 39, permet aux municipalités de consolider leurs dettes flottantes par un emprunt à trente ans, et que la corporation de la cité de Joliette désire profiter des termes de cette loi pour consolider sa dette flottante et emprunter à cette fin, n'ayant pas les revenus suffisants, une somme de 24,000.00

2.—ATTENDU que la corporation de la cité de Joliette désire emprunter, pour rencontrer et rembourser une somme de 8,500.00

différence restant due sur un emprunt de \$12,500.00 autorisé par le règlement No 196 de ce conseil, déduction faite de la somme de \$4,000.00 étant l'amortissement et les intérêts sur le dit emprunt.

3.—ATTENDU que ce conseil croit qu'il est de l'intérêt public de faire, dans le cours de la saison 1928, les travaux suivants:

A—PAVAGES :

RUE ST-BARTHELEMY: de la rue Richard à la rue St-Viateur, sur une largeur de 28 pieds, y compris les travaux d'aqueduc nécessaires; et de la rue de Lalandière à la rue St-Antoine, sur une largeur de 24 pieds;	17,850.00
RUE FABRE: de la rue St-Charles Borromée à la rue Ste-Anne, sur une largeur de 22 pieds;	
RUE ST-VIAEUR: de la rue Ste-Angélique à la rue St-Edouard, sur une largeur de 24 pieds;	
Pour dans ces rues ou parties de rues y construire un pavage à pénétration d'asphalte;	
RUE DELANAUDIÈRE: de "la Débouche" aux limites de la ville, gravelage sur une largeur de 18 pieds; formant d'après les estimés de l'ingénieur, une somme de	

B—FONTAINERIE :

Travaux d'abaissement des conduites de l'aqueduc sur la rue St-Viateur, entre les rues Ste-Angélique et St-Pierre, en vue de la construction du pavage de cette rue, d'après les estimés de l'ingénieur, une somme de	800.00
formant un total de	\$51,150.00

4.—ATTENDU que le conseil de la cité de Joliette désire pour effectuer les paiements et les travaux ci-dessus mentionner:

1.—Emprunter une somme de	50,000.00
2.—Employer aux travaux ci-dessus énumérés la somme de	942.08
surplus de l'emprunt effectué pour pavage en 1927 et actuellement déposé à la banque, et,	
3.—Affecter à même ses revenus la somme de	208.00
formant la dite somme de	51,150.00

5.—ATTENDU que, par arrêté ministériel en date du 25 mai 1928, le lieutenant-gouverneur en conseil a décrété que si le conseil de la cité de Joliette contracte l'emprunt de \$50,000.00 ci-dessus mentionné, il pourra le faire pour une période de trente ans.

A CES CAUSES, le conseil de la cité de Joliette ordonne, statue et décrète par règlement ce qui suit:

ARTICLE 1 — La corporation de la cité de Joliette est autorisée à effectuer les travaux permanents indiqués au préambule du présent règlement, à consolider sa dette flottante, à racheter la balance de l'émission devenant due le premier décembre 1928, à opérer le virement de fonds ci-dessus mentionné, et à affecter la somme de \$200,000.00 à même ses revenus aux travaux mentionnés au préambule.

ARTICLE 2 — Pour effectuer l'exécution des travaux et opérer les paiements ci-dessus énumérés, le conseil de la cité de Joliette est autorisé à emprunter une somme de \$50,000.00, et à émettre à cette fin des bons ou obligations de la corporation de la cité de Joliette pour le montant de la dite somme.

ARTICLE 3 — Ces bons ou obligations seront émis par coupures de cent piastres, ou de multiples de cent piastres, selon que le désira l'acheteur.

Ils seront émis sous le seing du maire, le contreseing du greffier ou secrétaire-trésorier et le sceau de la corporation, datés du

premier mai 1928, payables au porteur, en capital et intérêts, au bureau de la Banque Canadienne Nationale, à Joliette, Montréal et Québec, suivant le tableau ci-après dans une période de trente ans.

Ces bons ou obligations porteront intérêts à un taux de 4 1/2 % par an, payables semi-annuellement le premier mai et le premier novembre.

TABLEAU, — \$50,000.00 — 4 1/2 % — 30 ans.

Nos	Paiements annuels	Principal	Intérêts	Balance due
1	3,050.00	800.00	2,250.00	49,200.00
2	3,114.00	900.00	2,214.00	48,300.00
3	3,073.50	900.00	2,173.50	47,400.00
4	3,033.00	900.00	2,133.00	46,500.00
5	3,092.50	1000.00	2,092.50	45,500.00
6	3,047.50	1000.00	2,047.50	44,500.00
7	3,102.50	1100.00	2,002.50	43,400.00
8	3,053.00	1100.00	1,953.00	42,300.00
9	3,103.50	1200.00	1,903.50	41,100.00
10	3,049.50	1200.00	1,849.50	39,900.00
11	3,095.50	1300.00	1,795.50	38,600.00
12	3,037.00	1300.00	1,737.00	37,300.00
13	3,078.50	1400.00	1,678.50	35,900.00
14	3,115.50	1500.00	1,615.50	34,400.00
15	3,048.00	1500.00	1,548.00	32,900.00
16	3,080.50	1600.00	1,480.50	31,300.00
17	3,108.50	1700.00	1,408.50	29,600.00
18	3,032.00	1700.00	1,332.00	27,900.00
19	3,055.50	1800.00	1,255.50	26,100.00
20	3,074.50	1900.00	1,174.50	24,200.00
21	3,089.00	2000.00	1,089.00	22,200.00
22	3,099.00	2100.00	999.00	20,100.00
23	3,004.50	2100.00	904.50	18,000.00
24	3,010.00	2200.00	810.00	15,800.00
25	3,011.00	2300.00	711.00	13,500.00
26	3,107.50	2500.00	607.50	11,000.00
27	3,095.00	2600.00	495.00	8,400.00
28	3,078.00	2700.00	378.00	5,700.00
29	3,056.50	2800.00	256.50	2,900.00
30	3,030.50	2900.00	130.50	0,000.00

ARTICLE 4 — A ces bons ou obligations seront attachés des coupons au montant de l'intérêt semi-annuel s'y rapportant, signés par le maire et le greffier ou secrétaire-trésorier et payables au porteur aux mêmes endroits que le principal, à la date mentionnée sur les dits coupons.

Le fac similé des signatures du maire et du greffier ou secrétaire-trésorier sur ces coupons, pourra être lithographié, imprimé ou gravé.

ARTICLE 5 — Ces bons ou obligations pourront, en aucun temps, être enregistrés ou transférés, au bureau de la corporation de la cité de Joliette, au livre des transferts d'obligations, en payant les droits exigés par le gouvernement, et ces enregistrements seront signés par la personne ou l'une des personnes autorisées à cette fin par le conseil.

ARTICLE 6 — Un fonds d'amortissement annuel est par le présent établi pour former un montant suffisant pour rembourser chaque année le capital en entier de l'échéance de l'année, suivant le tableau ci-dessus mentionné.

ARTICLE 7 — La corporation de la cité de Joliette prendra, chaque année, à même ses revenus annuels de la municipalité, et avant toute autre affectation de ses revenus:

1.—Une somme suffisante pour payer les intérêts annuels sur le dit emprunt, et elle emploiera cette somme au paiement des dits intérêts aux échéances établies.

2.—Une autre somme suffisante pour payer le fonds d'amortissement établi dans l'article précédent, et elle emploiera cette somme au paiement de la partie du capital à rembourser à chaque échéance.

ARTICLE 8 — Avant d'entrer en vigueur, le présent règlement sera soumis à l'approbation ou à la désapprobation des électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables de la ville de Joliette, et du lieutenant-gouverneur en conseil, conformément aux dispositions de la loi.

DE TOUT CE QUE DESSUS tout électeur propriétaire foncier de la cité de Joliette est tenu de prendre connaissance et doit se gouverner en conséquence.

Donné à Joliette ce trente et un mai mil neuf cent vingt-huit.

(Signé) **A. L. MARSOLAIS,**
 Secrétaire-trésorier.

Vraie copie
A. L. MARSOLAIS,
 Secrétaire-trésorier.

AU SEMINAIRE

M. l'abbé A. Champoux. — M. l'abbé Alexandre Champoux (1895-1912), curé de St-Paul de l'île-aux-Noix, vient d'être nommé curé de la nouvelle paroisse de St-Maxime de l'Abord - à Plouffe, démembrement de Saint-Martin, comprenant la municipalité scolaire de l'Abord-à-Plouffe. Nos félicitations.

Ouverture du Mois du Sacré-Coeur. — Le 31 mai au soir à eu lieu, dans notre chapelle la clôture du mois de Marie et l'ouverture du Mois du Sacré-Coeur. Au chant d'un cantique les officiers de la Congrégation de la T. S. Vierge sont entrés bannière en tête et suivis bientôt des officiers de la Garde d'Honneur avec leur bannière. Le préfet de chacune des deux confréries a lu une consécration à Marie et une autre au Sacré-Coeur. Les autels étaient brillamment illuminés. Nous tenons à signaler que l'illumination à l'autel de Marie avait été payée par les membres de la Congrégation. Nous tenons à ajouter que, au cours du mois de Marie, les classes ont entretenu des lumières à l'autel, dressé dans la nef en l'honneur de la T. S. Vierge. Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Farley qui, inspirant de la nouvelle encyclopédie de Saint-Père, a rappelé que l'amour de Dieu est la base, le centre et le tout, de la religion catholique et que cet amour est excellentement symbolisé par le Sacré-Coeur de Jésus. Le tout s'est terminé par le salut et la bénédiction du T. S. Sacrement.

Collation des grandes universitaires. — La collation des grades universitaires à l'Université de

J.-W Boisvert

Courtier en
 Assurances générales
 et
 Huisier de la
 Cour Supérieure

Roland Raymond; Ecole polytechnique, bachelier ès-sciences appliquées et diplômé ingénieur chimiste, Romeo Payfer.

ORDINATIONS : — Les grandes ordinations ont eu lieu le 2 juin à la Basilique de Montréal. Elles ont été présidées par Mgr Georges Gauthier, archevêque. Nous relevons les noms de ceux de nos anciens qui y ont pris part. Tonsure: Gérard Chaput, Eugène Desrochers, Leo Heneault, Albert Lalonde, Georges Parent, Antoine Sylvestre, Leo Berard, c. s. v., Isidore Fréchette, c. s. v., du diocèse de Joliette; Premiers ordres mineurs: Robert Mitchell (Montréal), Leo Bias, Clement Clement, Clement Morin, J.-A. Tremblay (Joliette), Ovide Gévy (Springfield), Sous-diaconat: P.-E. Rainville (Trois-Rivières), Paul Christin (Montréal), Henri Bétu, Bernas Lavallée (Joliette), Ronaldo Gaudouy (Providence), Alphonse Sylvestre c.s.v., Prêtre: C.-E. Beaudry, J.-B. Laurin, Maxime Piette, Lucien Allard (Joliette), E. Gagnon (Manchester), P.-D. O. Brien.

DIPLOMES. — A la collation des diplômes de l'Université Laval, Jules Beauvilliers, Yvan Dupuis, Adrien Robert ont obtenu la licence aux examens du P. C. N.

M. C.-E. BEAUDRY. — Le 3 juin, M. l'abbé C.-E. Beaudry a dit sa première messe dans la chapelle du Sacré-Coeur, accompagné de M. Philippe Roch, son ancien professeur. Après la messe, le déjeuner fut servi au nouveau prêtre et à ses parents qui ont assisté à la messe et ont communiqué de sa main. Le Père Supérieur, M. Hoch, M. Lamarche et le Père Aubin ont assisté à ce déjeuner intime.

La fête patronale du Père Roch, à Saint-Ovide, a passé inaperçue à la chapelle, mais ses confrères n'ont pas manqué de lui faire leurs souhaits de bonne fête.

MESE DE COMMUNAUTÉ. — M. l'abbé Joseph Laurin, de St-Paul, ordonne samedi dernier, a dit la messe de communauté le 4 juin. Quelques membres de la famille y ont assisté et reçu la sainte communion des mains du nouveau prêtre.

Le 6 juin, M. l'abbé Maxime Piette, ordonné samedi dernier, a dit la messe de communauté, en même temps que M. Lorenzo Ferland, vicaire à Rock Island diocèse de Sherbrooke, disait la messe à l'autel de la T. S. Vierge. Au déjeuner, M. Piette était accompagné de M. le chanoine Alphonse Piette, curé de la cathédrale, son oncle, de M. le Docteur et de Madame Edmond Piette, de Mlle Thérèse Piette, sa sœur, de l'Ecole Normale de Joliette et de M. l'abbé H. Ferland, son cousin.

M. L'ABBE E. THIVIERGE. — M. l'abbé Ephrem Thivierge a reçu, samedi dernier, le 2, les ordres d'exorciste et d'acolyte, pour le diocèse d'Ottawa, par Mgr Forbes.

CONFERENCE ECCLESIASTIQUE. — La conférence ecclésiastique du mois de juin a eu lieu mardi, à 11 heures, MM. A. Bélangier et Amyot ont lu des travaux et M. Alphonse Fafard a donné la solution du cas de conscience.

M. LEO ROBERT. — M. L. Robert a été reçu docteur en médecine à l'Université Laval le 1er juin.

VISITEUR. — Le 6 juin, nous avions la visite de M. le Docteur Josaphat Lefebvre (1910-1917), de Saint-Siméon, comté de Charlevoix. M. Lefebvre est le frère de M. l'abbé Albert Lefebvre, professeur et oncle de Léopold Lefebvre, élève finissant.

Hôtel Place Viger

GARE VIGER, MONTREAL
 A proximité du Commerce et des affaires, des Cours de Justice et des Marché. Cuisine et service impeccables, personnel bilingue. Prix à portée de tous.

CULTIVATEURS

Demande excellente! Prix très avantageux!
 Nous pouvons disposer avec avantage des
VOLAILLES VIVANTES et **ANIMAUX ABATTUS**
 dont vous voudrez bien nous confier la vente
 Nous payons les plus hauts prix du marché
 REMISE CHAQUE SEMAINE

Coopérative Fédérée de Québec

114 ST PAUL Est. Montréal.

"Il est Différent"
 voilà ce que l'on dit du
NOVORO
 Du DR. PIERRE

C'est un remède herbeux de mérite reconnu. Il a été en usage constant pendant cent ans, et a apporté le rayon de soleil de la santé à des milliers de familles.

ESSAYEZ LE UNE SEULE FOIS, quand votre digestion ne va pas, quand votre estomac fonctionne irrégulièrement, quand votre sommeil est agité, quand vous avez des douleurs dans le corps, quand vous sentez fatigué, etc.

Il ne peut être trouvé chez les droguistes. Il est fourni par des agents spéciaux, ou directement au laboratoire de

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
 2501 Washington Blvd. Chicago, Illinois
 (Déjà livré de tous droits au Canada.)